

**RAPPORT
FINANCIER
ANNUEL
2022**

PLAN DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

- 1- Comptes annuels sociaux et Rapport général des CAC
- 2- Comptes annuels consolidés et Rapport général des CAC
- 3- ETIC
- 4- Rapport spécial des contrôleurs des comptes
- 5- Etat des honoraires versés aux contrôleurs des comptes
- 6- Liste des communiqués de presse publiés
- 7- Rapport de gestion
- 8- Rapport ESG (Environnement, Social et Gouvernance)
- 9- Commentaire des dirigeants

1- COMPTES ANNUELS SOCIAUX ET RAPPORT GENERAL

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I - SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Exercice A	Exercice précédent B	Variation (A-B)	
			Emplois C	Ressources D
Financement permanent	71 276 967 637,33	71 920 434 434,83	149 466 997,48	0,00
Actif immobilisé	69 981 463 055,11	68 982 645 202,80	898 817 852,31	0,00
Fonds de roulement fonctionnel	1 809 104 582,22	2 937 789 432,03	1 048 284 849,81	0,00
Actif circulant	3 766 277 300,11	4 779 417 486,09	0,00	1 013 140 185,98
Passif circulant	1 988 292 424,55	1 961 449 475,94	0,00	26 842 948,61
Besoin de financement global	1 777 984 875,56	2 817 968 010,15	0,00	1 039 983 134,59
Tresorerie nette (actif - passif)	111 519 706,66	119 821 421,88	0,00	8 301 715,22

Masse	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I - Ressources stables de l'exercice				
* Autofinancement (A)	-140 321 191,27	0,00	0,00	949 822 143,46
* Capacité d'autofinancement	-140 321 191,27	0,00	0,00	949 822 143,46
* Distributions de bénéfices				
* Cessions et réductions d'immobilisations (B)	4 998,41	0,00	624 673,25	624 673,25
* Cessions d'immobilisations incorporelles				
* Cessions d'immobilisations corporelles				
* Cessions d'immobilisations financières				
* Réaffectations sur créances immobilisées	4 998,41	0,00	624 673,25	624 673,25
* Diminution des immobilisations en cours				
* Augmentation des capitaux propres et assimilés (C)		9 260 800,00		154 000 000,00
* Augmentation du capital apports		0,00		0,00
* Subventions d'investissement		9 260 800,00		154 000 000,00
* Augmentation des dettes de financement (D) (nettes de primes de remboursement)		728 563 374,37		180 364 472,09
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	-140 316 192,86	737 764 174,37	624 673,25	1 284 811 286,80
II - Emplois stables de l'exercice				
* Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	156 561 473,45	0,00	628 649 783,85	0,00
* Acquisitions d'immobilisations incorporelles	16 602 548,41		3 179 548,45	
* Acquisitions d'immobilisations corporelles	139 958 925,04		625 470 235,40	
* Acquisitions d'immobilisations financières	0,00		709 526,17	
* Augmentation des créances immobilisées				
* Remboursement des capitaux propres (F)				
* Remboursement des dettes de financement (G)	1 743 752 509,45		1 422 091 320,69	
* Emplois en non valeurs (H)	28 051 234,14		67 728 256,24	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	1 928 365 217,04	0,00	2 118 469 360,74	0,00
III - Variation du besoin de financement global (B.F.G.)	0,00	1 039 983 134,59	0,00	813 278 333,79
IV - Variation de la trésorerie	0,00	8 301 715,22	0,00	20 379 718,19
Total général	1 786 049 024,16	1 786 049 024,16	2 118 469 360,74	2 118 469 360,74

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

		Exercice	Exercice N-1
1	Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00
2	- Achats revendus de marchandises	0,00	0,00
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	0,00	0,00
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	3 383 318 737,27	3 207 116 400,08
3	* Ventes de biens et services produits	3 383 318 737,27	3 207 116 400,08
4	* Variation stocks de produits	0,00	0,00
5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0,00	0,00
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	905 047 892,74	605 542 338,38
6	* Achats consommés de matières et fournitures	221 610 155,46	226 025 980,48
7	* Autres charges externes	683 437 737,28	379 517 257,70
IV	= VALEUR AJOUTÉE (8+9-10)	2 478 270 844,53	2 601 574 061,70
8	+ Subventions d'exploitation	0,00	0,00
9	- Impôts et taxes	7 290 105,40	7 209 472,07
10	- Charges de personnel	208 792 470,68	216 946 448,13
V	= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	2 262 188 268,45	2 377 818 141,50
	ou INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	0,00	0,00
11	+ Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
12	- Autres charges d'exploitation	0,00	0,00
13	+ Reprises d'exploitation; transferts de charges	501 126 305,92	229 712 555,48
14	- Dotations d'exploitation	1 052 583 543,39	1 159 943 660,69
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	1 710 371 030,98	1 447 687 036,29
VII	+/- RESULTAT FINANCIER	-2 374 879 157,66	-1 438 266 203,38
VIII	= RESULTAT COURANT (+ ou -)	-664 148 126,68	9 420 832,91
IX	+/- RESULTAT NON COURANT	8 581 990,44	-9 617 121,18
15	- Impôts sur les résultats	13 886 937,83	16 631 908,00
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	-669 453 074,07	-42 406 046,09

		Exercice	Exercice précédent
1	Résultat net de l'exercice	-669 453 074,07	42 406 046,09
	* Bénéfice +	0,00	42 406 046,09
	* Perte -	-669 453 074,07	0,00
2	+ Dotations d'exploitation (1)	1 034 538 063,95	1 132 781 465,51
3	+ Dotations financières (1)	0,00	0,00
4	+ Dotations non courantes (1)	0,00	0,00
5	- Reprises d'exploitation (2)	497 462 039,88	224 147 668,71
6	- Reprises financières (2)	0,00	0,00
7	- Reprises non courantes (2) (3)	7 944 141,27	1 217 699,43
8	- Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
9	+ Valeurs nettes d'amort. des immo. Cédées	0,00	0,00
I	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	-140 321 191,27	949 822 143,46
10	- Distributions de bénéfices	0,00	0,00
II	AUTOFINANCEMENT	-140 321 191,27	949 822 143,46

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	Montant début	DOTATIONS				REPRISES		Montant fin
		exercice	D'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	5 513 977 897,83	598 250 424,27	0,00	0,00	497 462 039,88	449 823,03	0,00	5 614 316 859,19
SOUS TOTAL (A)	5 513 977 897,83	598 250 424,27	0,00	0,00	497 462 039,88	449 823,03	0,00	5 614 316 859,19
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	294 455 800,19	6 485 873,58						300 941 673,77
5. Autres Provisions pour risques et charge								
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	294 455 800,19	6 485 873,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 941 673,77
TOTAL (A+B)	5 808 433 698,02	604 736 697,85	0,00	0,00	497 462 039,88	449 823,03	0,00	5 915 258 532,96

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
- Adoption d'un amortissement progressif en fonction du trafic en 2018 sur lieu d'un amortissement de conduit au fur et à mesure de la construction combiné au prolongement de la durée de la concession à 99 ans à partir du 1 ^{er} janvier 2016. - Pour prendre en considération le planning généralisé de maintenance des chaussées, la société consulte à partir de 2015 des provisions pour grosses réparations. En 2016, ADM a passé le rappel de provisions pour grosses réparations sur les années antérieures.	- L'amortissement progressif en fonction du trafic provisionnel sur la nouvelle durée de la concession (99 ans) est le rythme d'amortissement qui reflète le meilleur rythme d'usage des actifs en concession. - Etalonnage du coût d'entretien des chaussées sur la durée d'utilisation.	- L'application de la durée d'amortissement progressif en fonction du trafic sur une durée de 99 ans a eu pour effet de minimiser la charge d'amortissement de l'exercice 2016 vs. 2015 de 773 MMAD (323 MMAD en 2015 vs. 1066 MMAD en 2016) selon les données mentionnées. - Le montant du rattrapage de provisions au titre des années antérieures à 2016 s'élève à 2 524 MMAD. Le montant de la provision au titre de l'exercice 2022 est élevé à 3 900 MMAD pour une reprise de provisions constante en 2022 de 501 MMAD.
- Le montant de la dotation aux provisions pour risques de change pour les dettes en devise a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents	- La composition de la dette en devise d'ADM reflète la composition du panier de débts 60% Euro 40% dollars ce qui donne des impacts diversifiés sur la dette d'ADM lors de la fluctuation de ces deux devises, de ce fait la prise en compte des gains latents dans le calcul de la dotation pour garantir pourcentage de change donne une image fidèle de la situation financière de l'entreprise.	- Impact de cette dérogation sur le résultat de l'exercice en de 116 356 200,01 dh
II. Changements affectant les règles de présentation		

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	2 172 578 354,72	26 051 234,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 198 629 588,86
* Frais préliminaires	129 411 680,23	0,00						129 411 680,23
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 043 166 674,49	26 051 234,14					0,00	2 069 217 908,63
* Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	87 431 717,38	16 602 548,41						104 034 265,79
* Immobilisation en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	87 431 717,38	16 602 548,41					0,00	104 034 265,79
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES PROPRES	151 494 448,71	7 659 876,02	0,00	0,00	0,00	0,00	17 656 481,62	141 497 843,11
* Terrains	2 575 690,00	0,00						2 575 690,00
* Constructions	43 702 076,76	1 846 931,41						45 549 008,17
* Installat. techniq. matériel et outillage	1 708 017,41	2 563 875,44						4 271 892,85
* Matériel de transport	0,00	0,00						0,00
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	24 429 006,27	3 249 069,17						27 678 075,44
* Autres immobilisations corporelles	79 079 658,27	0,00						79 079 658,27
* Immobilisations corporelles en cours							17 656 481,62	17 656 481,62
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN CONCESSION	78 462 154 155,39	132 299 049,02	0,00	499 170 774,19	0,00	0,00	0,00	79 093 623 978,60
* Terrains								
* Constructions	76 728 238 532,60	118 972 157,11						76 847 210 689,71
* Installat. techniq. matériel et outillage	350 411 123,77	2 537 177,15		93 160 728,63				373 609 030,55
* Matériel de transport	24 665 570,92	0,00			0,00			24 665 570,92
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	226 934 581,17	439 628,92						227 374 210,09
* Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00						0,00
* Immobilisations corporelles en cours	1 131 904 346,93	10 350 085,84		406 010 045,56				1 548 264 478,33

Les acquisitions des constructions comprennent le montant de la réévaluation (cf. changement de méthode)

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payés	Montants en devises	Montants vis à vis organismes publics	Montants vis à vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DETTES DE FINANCEMENT	39 186 485 523,07	37 186 485 523,07	2 000 000 000,00	0,00	22 296 850 817,17			
- Emprunts obligataires	19 277 870 000,00	18 277 870 000,00	1 000 000 000,00					
- Autres dettes de financement	19 908 615 523,07	18 908 615 523,07	1 000 000 000,00		22 296 850 817,17			
DU PASSIF CIRCULANT	1 987 535 034,70	0,00	1 987 535 034,70	49 881 135,93	17 990 112,40	89 820 927,36		
- Fournisseurs et comptes rattachés	742 818 319,44		742 818 319,44	49 881 135,93	17 990 112,40	932 636,45		
- Clients créditeurs, avances et acomptes	639 000,40		639 000,40					
- Personnel	24 952 654,87		24 952 654,87					
- Organismes sociaux	15 811 114,42		15 811 114,42			15 811 114,42		
- Etat	72 619 353,07		72 619 353,07			72 619 353,07		
- Comptes d'associés	457 823,42		457 823,42			457 823,42		
- Autres créditeurs	83 296 454,48		83 296 454,48					
- Compte de régularisation du passif	1 046 940 114,60		1 046 940 114,60					

TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur les organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
CREANCES DE LACTIF IMMOBILISE	3 266 900,44	3 266 900,44	0,00				1 000 000,00	
- Prêts immobilisés	1 704,88	1 704,88						
- Autres créances financières	2 265 195,56	2 265 195,56						
- Titres de participation	1 000 000,00	1 000 000,00					1 000 000,00	
CREANCES DE LACTIF CIRCULANT	3 309 920 122,04	2 705 351 588,16	253 297 384,59	351 271 149,29	0,00	2 779 733 315,55	0,00	
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 361 568,26		1 361 568,26					
- Clients et comptes rattachés	513 234 018,32		161 962 869,03	351 271 149,29		29 450 747,77		
- Personnel	518 260,57		518 260,57					
- Etat	2 750 282 567,78	2 705 351 588,16	44 930 979,62			2 750 282 567,78		
- Comptes d'associés	0,00		0,00			0,00		
- Autres débiteurs	3 585 241,97		3 585 241,97					
- Comptes de régularisation actif	40 958 465,14		40 958 465,14					

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Derogations aux principes comptables fondamentaux	La société ADM a procédé au 1er janvier 2016 à la réévaluation de l'ensemble de ses actifs en concession sur la base du rapport d'un expert indépendant.	Le montant de la réévaluation s'est élevé à 22 554 900 492,81 MAD. L'incidence sur le résultat de l'amortissement de l'écart de réévaluation en 2022 s'est élevée à 82 MMAD.
II. Derogations aux méthodes d'évaluation	Au 31 décembre 2019, la Société Nationale des Autoroutes du Maroc, et afin de présenter une image fidèle de la situation financière et des résultats de l'entreprise, a dérogé, et ce, conformément au CCRC, aux principes et méthodes d'évaluation relatifs à l'évaluation des dettes à libeller en monnaies étrangères. En effet, le montant de la provision aux provisions pour risques de change a été limité à l'incident des pertes sur les gains de change latents.	L'impact de cette dérogation sur le résultat de l'exercice est de 116 256 200,00.
III. Derogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT
Les biens mis en concession sont présentés à l'actif de bilan dans une rubrique intitulée "Immobilisations corporelles en concession"	Situation spécifique d'ADM	Aucune incidence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS
HORS OPERATIONS DE CRÉDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions	481 503,27	481 503,27
* Valeurs remises ou cédantes		
* Autres engagements donnés	7 944 141,27	250 000 000,00
Total (1)	8 425 644,54	250 481 503,27

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

ENGAGEMENTS REÇUS

ENGAGEMENTS REÇUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions		
* Cautions Reçues sur marché en dirhams	1 233 994 672,56	827 590 198,63
* Cautions Reçues sur marché en USD	1 291 251,85	1 623 094,07
* Cautions Reçues sur marché en EURO	189 819 324,10	127 872 142,54
* Autres engagements reçus		
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts concessionnels contractés	17 499 415 978,57	16 802 663 686,78
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts obligataires émis	19 277 870 007,00	19 607 616 000,00
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts bancaires marocains	2 388 235 294,10	2 558 823 529,40
* Dépôts et cautionnements reçus	20 964 250,40	20 965 850,40
TOTAL	40 611 590 972,58	39 947 104 501,82

SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TITRES CRÉDITEURS OU TIERS DÉBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données					
Sûretés reçues					

(1) -Gage: 1 Hypothèque -2 Nantement -3 -Warrant -4 -Autres: 5 - (à préciser)
 (2) préciser la sûreté ou donnée au profit d'un tiers ou de personnes liées (sûretés données)
 (3) préciser la sûreté reçue par l'entreprise provenir de personnes liées autres que le débiteur (sûretés reçues)

TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice au C.F.C de l'exercice			Produits inscrits
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
ADM - PARK	Service	500 000	99,66%	498 000		31/12/2022			
ADM - PROJET	Service	500 000	99,66%	498 000		31/12/2022			
TOTAL		1 000 000		996 000					

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

CRCMC **IBDO**
 HASAN EL MOURABIT **IBDO**
 Commissaire aux Comptes **IBDO**
 11, rue de la République, 20000 Agadir

Aux actionnaires
Société Anonyme des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A
 BP 8000, Hay Moussab, Rabat

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux
 Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Audit des états de synthèse

Observations
 Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 juin 2023, nous avons procédé à l'examen des états de synthèse de la Société Anonyme des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A. pour l'exercice clos au 31 décembre 2022. Ce rapport général des commissaires aux comptes concerne les états de synthèse de la Société Anonyme des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A. au 31 décembre 2022.

Observations
 Nous constatons que les états de synthèse de la Société Anonyme des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A. pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, sont conformes à la législation en vigueur en matière de comptabilité et de reporting financier. Les états de synthèse de la Société Anonyme des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A. pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, sont conformes à la législation en vigueur en matière de comptabilité et de reporting financier.

Présentation de l'entreprise
 La Société Anonyme des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A. est une société anonyme à capital fermé, dont le siège social est situé à Rabat, Maroc. Elle est spécialisée dans la construction, l'exploitation et la maintenance des autoroutes.

Observation
 Nous attirons votre attention sur les points suivants :

1. Fraude au passif autoroutier et parts aux chefs d'entreprises
 L'audit du passif de la Société Anonyme des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A. pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, a permis de constater l'existence de fraudes au passif autoroutier et de parts aux chefs d'entreprises. Ces fraudes ont été constatées lors de l'examen des états de synthèse de la Société Anonyme des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A. pour l'exercice clos au 31 décembre 2022.

2. Litige avec le successeur FINETIS
 La Société Anonyme des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A. est en litige avec le successeur FINETIS. Ce litige concerne la responsabilité de la Société Anonyme des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A. en matière de fraude au passif autoroutier et de parts aux chefs d'entreprises.

3. Méthode d'évaluation
 La Société Anonyme des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A. utilise la méthode d'évaluation par le coût de remplacement pour évaluer les actifs autoroutiers. Cette méthode d'évaluation est conforme à la législation en vigueur en matière de comptabilité et de reporting financier.

4. Créance de la Taxe sur la Valeur Ajoutée
 La Société Anonyme des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A. a une créance de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) de 1 233 994 672,56 Dirhams au 31 décembre 2022. Cette créance est conforme à la législation en vigueur en matière de comptabilité et de reporting financier.

Responsabilité des directeurs et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse
 Les directeurs et les responsables de la gouvernance de la Société Anonyme des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A. sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse. Ils sont également responsables de la mise en œuvre des procédures de contrôle interne et de reporting financier.

Responsabilité de l'audit à l'égard de l'audit des états de synthèse
 Les commissaires aux comptes sont responsables de l'audit des états de synthèse de la Société Anonyme des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A. pour l'exercice clos au 31 décembre 2022. Ils ont émis un rapport d'audit qui est conforme à la législation en vigueur en matière de comptabilité et de reporting financier.

Vérifications et informations spécifiques
 Nous avons effectué des vérifications et des informations spécifiques relatives à la fraude au passif autoroutier et de parts aux chefs d'entreprises. Ces vérifications et informations sont conformes à la législation en vigueur en matière de comptabilité et de reporting financier.

Rabat, le 26 Avril 2023

Les Commissaires aux Comptes
 Monsieur Mounir AYOUB
 Monsieur Zakaria FAHIM

2- COMPTES ANNUELS CONSOLIDES ET RAPPORT GENERAL

BILAN ACTIF		
	(en KMA)	
	31-déc-22	31-déc-21
Actif non courant		
Immobilisations corporelles et incorporelles	130 032	139 607
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	68 759 117	68 455 592
Participations dans les entreprises associées	0	0
Autres actifs financiers non courants	2 300	2 295
Impôts différés actifs	992 491	992 491
Instrument dérivés	0	0
Autres actifs non courants	1 967 388	2 488 133
Total actif non courant	71 851 327	72 078 118
Actif courant		
Autres actifs financiers	724 812	1 383 807
Stocks	30 394	18 747
Clients et autres débiteurs	220 459	158 231
Autres actifs courants	825 855	694 579
Trésorerie et équivalents de trésorerie	387 287	334 452
Total actif courant	2 188 806	2 589 815
TOTAL DU BILAN ACTIF	74 040 133	74 667 933

BILAN PASSIF		
	(en KMA)	
	31-déc-22	31-déc-21
Capitaux propres		
Capital	15 715 629	15 715 629
Réserves consolidées	-8 474 869	-8 967 024
Ecart de réévaluation	15 178 565	15 291 812
Résultat de l'exercice	-909 967	435 584
Capitaux propres part du Groupe	21 509 358	22 476 001
Intérêts minoritaires		
Total des capitaux propres	21 509 358	22 476 001
Passif non courant		
Emprunts non courants	36 894 865	36 672 524
Impôts différés	6 819 380	6 844 819
Provisions non courantes	3 817 631	4 485 107
Autres passifs non courants	309 905	320 340
Total passif non courant	47 831 781	48 322 791
Passif courant		
Fournisseurs et autres créanciers	753 572	755 419
Emprunts courants et dettes financières diverses	1 757 000	1 726 199
Dettes d'impôt sur le résultat	0	0
Provisions courantes	635 221	-9 116
Autres passifs	1 517 118	1 381 789
Découvert	36 082	14 850 055
Total passif courant	4 698 993	3 869 141
TOTAL DU PASSIF	74 040 133	74 667 933

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES		
	(en KMA)	
	31-déc-22	31-déc-21
Chiffre d'affaires dont :	4 014 789	3 777 647
- chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	3 383 319	3 207 116
- chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	631 470	570 530
Achats et charges externes	-1 582 611	-1 210 405
Charges de personnel	-228 878	-240 127
Impôts et taxes	-7 296	-7 251
Dotations aux amortissements	-885 477	-980 315
Dotations aux provisions (nettes des reprises)	754 237	307 465
Autres produits et charges d'exploitation	84 662	114 028
Résultat opérationnel courant	2 149 425	1 743 041
Autres produits et charges opérationnels	8 802	5 109
Résultat opérationnel	2 158 227	1 794 060
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0	0
Coût de l'endettement financier brut	-1 794 137	-1 513 969
Coût de l'endettement financier net	-1 794 137	-1 513 969
Autres produits et charges financiers	-1 245 404	186 017
Quote part du résultat des entreprises associées	0	0
Impôt sur le résultat	-28 653	-30 525
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-909 967	435 584
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0
Résultat net	-909 967	435 584
- dont part du Groupe	-909 967	435 584
- dont intérêts minoritaires		
Résultat revenant aux actionnaires de la société par action :		
- résultat de base par action (part du Groupe)	-29	14
- résultat dilué par action (part du Groupe)	-29	14

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ		
	(en KMA)	
	31.12.2022	31.12.2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 703 499	1 971 769
Résultat net	- 909 967	435 585
Dotations nettes aux amortissements et provisions	86 114	616 488
Gains et pertes de change latents	-	- 158 355
Résultat sur cessions	-	-
Auto-financement	- 823 853	892 718
Charge nette d'intérêts	1 894 287	1 626 941
Variation des impôts différés	0	2
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	485 107	441 726
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (I)	1 555 542	- 256 139
Acquisition d'immobilisations	- 638 076	- 628 550
Actifs et passifs financiers non courants	9 256	154 625
Total des acquisitions d'actifs non courants	- 628 820	- 473 925
Cessions d'immobilisations	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement (II)	- 628 820	- 473 925
Dividendes versés aux actionnaires	-	-
Remboursement d'emprunts	- 1 216 486	- 1 422 118
Emission d'emprunts	1 412 900	1 803 641
Somme reçue/payée à la suite d'augmentation/réduction de capital	-	-
Intérêts financiers nets versés	- 1 714 440	- 1 513 970
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (III)	- 1 518 034	- 2 755 724
Variation de trésorerie (I + II + III)	- 911 102	- 268 340
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 112 897	1 703 499

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS						
	(en KMA)					
	Capital	Réserves	Résultat	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01/01/2020	15 715 629	7 314 018	- 932 408	22 097 239		22 097 239
Affectation du résultat précédent		932 408	932 408			
Fais d'augmentation de capital						
Dividendes versés aux actionnaires						
Ecart de réévaluation net		- 56 624		- 56 624		- 56 624
Résultat net			435 584	435 584		435 584
Impact PGR						
Impact TVA						
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						
Capitaux propres au 31/12/2020	15 715 629	8 224 799	435 584	22 475 999		22 475 999
Capitaux propres au 01/01/2021	15 715 629	8 324 787	435 584	22 475 999		22 475 999
Affectation du résultat précédent		435 584	- 435 584			
Fais d'augmentation de capital						
Dividendes versés aux actionnaires						
Ecart de réévaluation net		- 56 624		- 56 624		- 56 624
Résultat net			- 909 967	- 909 967		- 909 967
Impact PGR						
Impact TVA						
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						
Divers		- 51		- 51		- 51
Capitaux propres au 31/12/2021	15 715 629	8 789 686	- 909 967	21 509 358		21 509 358

RESUME DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2022

REFERENCIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés de groupe ADM sont établis en conformité avec les normes comptables internationales publiées par l'IASB et telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2022, modalité permise par l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 20/05/2015 et est conforme aux dispositions de la circulaire du Conseil D'orientation des Valeurs Mobilières (AMMC) entrée en vigueur le 01/04/2012.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

NOTE 1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31/12/2021 ET 31/12/2022

Société	Forme Juridique	% d'intérêt et de contrôle	Méthode de consolidation
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)	SA	100%	Société consolidante
ADM-PARK S.A	SA	99,92%	Intégration globale
ADM-PROJET S.A	SA	99,92%	Intégration globale

NOTE 2. IFRIC12 ET CONTRAT DE CONCESSION

Le contrat de concession est traité par l'interprétation IFRIC 12 publiée par l'IASB et adoptée par l'Union européenne le 25 mars 2009. Cette interprétation prévoit que dans le cas où le concessionnaire reçoit un droit de facturer une rémunération pour l'utilisation d'un actif et pour lequel il supporte, in fine, le risque d'exploitation, cet actif, représentant le droit du concessionnaire à percevoir une rémunération après des usages est inscrit en immobilisation incorporelle. Ce modèle de factif incorporel s'applique particulièrement aux infrastructures autoroutières actuellement gérées par ADM car elle dispose d'un droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) auprès des usagers, en contrepartie du financement, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien de l'infrastructure.

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe correspondent pour leur quasi-totalité aux immobilisations incorporelles du domaine concédé ; pour l'essentiel, elles reviennent gratuitement à l'Etat à l'expiration de la concession.

La concession s'étend aux autoroutes ou sections d'autoroutes exploitées par le Groupe, ainsi qu'à tous les terrains, ouvrages et installations nécessaires à la construction, à l'exploitation, à l'entretien et à l'exploitation de chaque autoroute ou section d'autoroute soumise, y compris les raccordements aux voies existantes, les dépendances et installations annexes directement nécessaires au service des usagers ou réalisées en vue d'améliorer l'exploitation.

NOTE 3. PRINCIPALES METHODES ET REGLES COMPTABLES

3.1 BASE D'EVALUATION

Les états financiers sont présentés en milliers de dirhams (MAD) arrondis au millier le plus proche. Les actifs et les passifs sont comptabilisés au bilan à leur coût historique, éventuellement amortis, sous réserve des cas particuliers suivants :

- Les équivalents de trésorerie, les placements financiers et les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur ;
- Les provisions pour risques et charges reflètent la valeur actualisée des paiements estimés.

1. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé correspondent au droit d'ADM d'exploiter le réseau d'autoroutes que lui concède l'Etat en contrepartie de la réception des usagers du péage. Ce droit est évalué à la juste valeur des investissements nécessaires à la conception et à la construction des autoroutes ainsi qu'aux travaux complémentaires relatifs aux améliorations ultérieures.

2. Coût d'empunt

Les coûts d'empunt directement attribuables à la construction d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif. Dans le cas du Groupe, les actifs éligibles sont les immobilisations incorporelles du domaine concédé dont la construction s'étale sur une période de plus de douze mois.

3. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs ont des échéances à court terme, à l'exception du crédit de TVA. Les créances clients et autres débiteurs sont valorisées à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes quant à leur recouvrement font l'objet d'une dépréciation, les ajustements étant portés au compte de résultat.

Les créances clients et autres débiteurs ont des échéances à court terme, à l'exception du crédit de TVA.

En effet, historiquement jusqu'à 2015 le crédit de TVA au niveau de la société était une situation structurelle et en augmentation continue, cela était dû à :

- Le montant important de la TVA récupérable au taux de 20% généré essentiellement par les investissements inscrits dans le cadre des contrats conclus couvrant 2015 et antérieurs ;
- Un niveau de TVA collectée à 10% jusqu'à 2015 ne permettant pas d'absorber cette récupération au vu de décalage entre le niveau de l'investissement et le CA généré ainsi que par le différentiel de taux.

Conséquence de cette problématique ADM a entrepris plusieurs actions pour agir sur ses causes à savoir :

- Révision du taux de TVA sur le Chiffre d'Affaires qui passe de 10 à 20% à partir de 2015
- Signature de conventions d'investissement à partir de 2018 permettant de couvrir tous les projets d'investissements de la TVA. Ces conventions couvrent les investissements dont les réalisations s'étalent sur les 3 prochains exercices (compris 2021) et ADM continuera à mettre en place des conventions d'écoulements des investissements futurs jusqu'à absorption totale du crédit de TVA ;

Cette politique a permis d'agir efficacement sur le crédit de TVA qui a diminué depuis fin 2016 à ce jour de plus de 2,7 milliards de dhs. Cette tendance sera, avec application des mêmes actions, soutenue dans les exercices suivants pour une récupération totale du crédit de TVA en 2027.

Le crédit de TVA s'élève à un montant de 2 705 351 MMAD au 31 décembre 2022. Cette créance a été actualisée en fonction d'un échéancier de récupération sur 6 ans. En effet, le BP de la société démontre une récupération totale du crédit de TVA en 2027.

4. Emprunts et dettes de financement

Les emprunts ordinaires, obligataires et les autres dettes de financement sont évalués au coût amorti au taux d'intérêt effectif intégrant les primes d'émission et de remboursement, ainsi que les frais d'émission et les commissions de garantie.

5. Provisions pour maintien en état de l'infrastructure

Les obligations contractuelles de maintien en état des ouvrages concédés donnent lieu à la constatation de provisions pour maintien. Elles sont constituées principalement par le montant des dépenses de grosses réparations de chaussées attendues et jugées nécessaires pour éteindre l'obligation dans les 15 prochaines années et calculées sur la base d'un programme pluriannuel révisé chaque année.

La part à plus d'un an des provisions pour maintien en état de l'infrastructure sont comptabilisées en provisions non courantes pour leur montant actualisé. Le coût d'actualisation étant comptabilisé en charges financières.

6. Chiffre d'affaires

Conformément à l'IFRIC 12, le chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession couvre l'activité d'ADM au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement d'un ouvrage qu'il met à disposition du concédant. Ce chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement, conformément à la norme IAS 11. Le chiffre d'affaires lié à l'exploitation est comptabilisé selon la norme IAS 18.

A noter également que IFRS 16 et IFRIC 23 sont entrés en vigueur en 2019 mais leurs impacts sur les comptes d'ADM n'ont pas été significatifs.

7. Dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces

immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes...).

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux d'entrée de trésorerie identifiables et autonomes. La société a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur était une activité. En effet, le réseau autoroutier est géré dans le cadre d'un contrat de concession unique regroupant tous les tronçons autoroutiers et constitue par conséquent une seule UGT.

Conformément à la norme IAS 36, les critères retenus pour apprécier les indices de perte de valeur sont indifféremment des critères externes (ex : évolution significative des données de trafic...) ou internes (ex : diminution significative du chiffre d'affaires...). Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, la société examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et juste valeur diminuée des coûts de vente.

Conformément à la norme IAS 36, les provisions pour dépréciation relatives aux autres immobilisations corporelles sont réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif.

« Aucun indicateur de perte de valeur impliquant la mise en oeuvre d'un test de dépréciation n'a été identifié par la société au 31 décembre 2022 ».

3.2 COMMENTAIRE DES PRINCIPALES VARIATIONS SUR LES COMPTES

1. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions de dh)	31.12.2021	Augmentation	Diminution	31.12.2022
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	69 918,24	631,47	-	70 549,71
Amortissement des immobilisations incorporelles du domaine concédé	1 462,64	327,94	-	1 790,59
Valeurs nettes	68 455,59	303,52	-	68 759,12

Les immobilisations incorporelles en concession ont connu une augmentation de 631 MMAD entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022.

2. Autres Actifs non courants

(en millions de dh)	déc-21	déc-22	%
Impôts différés actifs	992	992	0%
Instruments dérivés (trading)	-	-	-
Autres débiteurs non courants	2 488	1 967	-21%
TOTAL	3 480	2 959	-15%

a. Les impôts différés actifs

Au 31 décembre 2022, ils comprennent essentiellement l'impôt sur l'amortissement fiscalement différé.

(en milliers de dirhams)	DEC-2021	DEC-2022
Amortissement fiscalement différé	992 491	992 491

b. Crédit de TVA :

Cette créance qui a été actualisée en fonction d'un échéancier de récupération est détaillée comme suit :

(en milliers de dirhams)	31-déc-22
Créances TVA fin 2016	635 077
Créances TVA de l'année 2009	964 874
Créances TVA de l'année 2010	1 007 412
Créances TVA de l'année 2011	1 029 216
Créances TVA de l'année 2012	577 449
Créances TVA de l'année 2013	342 337
Créances TVA de l'année 2014	236 113
Créances TVA de l'année 2015	106 319
Créances TVA 2016	16 248
Créances TVA 2017	246 900
Créances TVA 2018	341 787
Créances TVA 2019	420 295
Créances TVA 2020	243 828
Créances TVA 2021	455 569
Créances TVA 2022	455 569
	463 116
Créance TVA à la date d'arrêté	2 705 352
Effet d'actualisation	-238 894
Créance TVA actualisée	2 478 545

(en milliers de dirhams)	Brut	Effet actualisation	Montant actualisé
part < 1 an	526 258	15 297	510 961
part > 1 an	2 179 093	211 599	1 967 585
Total	2 705 352	226 896	2 478 545

3. Autres actifs courants

(en millions de dh)	déc-21	déc-22	%
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	1 384	725	-48%
Autres débiteurs courants	695	826	19%
TOTAL	2 078	1 551	-25%

Les actifs financiers à la juste valeur par le résultat comprennent les excédents de trésorerie placés et valorisés à leur juste valeur à la date de clôture. Les autres débiteurs courants comprennent essentiellement les créances sur l'Etat dont la part < 1 an de la créance TVA pour 511 millions de dhs.

4. Provisions

(en millions de dh)	Au 31.12.2021	Dotations nettes des reprises	Effet Actualisation	Au 31.12.2022
Provision pour maintien en état de l'infrastructure (*)	4 403	164	133	4 372
Provisions pour risques et charges	73	7	-	80
TOTAL	4 476	171	133	4 452

(*) dont part > 1 an MMAD 3 736 314 au 31 décembre 2022

La provision pour maintien en l'état de l'infrastructure pour un brut au 31 décembre 2022 de 5 061 MMAD a été calculée sur la base des prévisions de dépenses de grosses réparations par tronçon mis en service et pendant les 15 prochaines années pour tous les tronçons.

Le montant actualisé de cette provision au 31 décembre 2022 est de 4 372 millions de dhs avec un impact résultant de +32 millions de dhs.

5. Information sur les actifs et passifs financiers

(en millions de dh)	Dec-2021	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	725	725	-	-
Trésorerie	387	387	-	-
Sous-total actifs financiers	1 112,10	1 112,10	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	38 642	2 000	6 870	29 772
Fournisseurs	754	754	-	-
Decouvert	36	36	-	-
Sous-total passifs financiers	39 431,52	2 789,65	6 870,00	29 771,87

6. Passifs éventuels

Conformément à la législation fiscale au Maroc, les déclarations de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de l'impôt sur les revenus (IR) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au titre des exercices 2018 à 2021 peuvent faire l'objet d'un contrôle fiscal.

7. Chiffre d'affaires

(en millions de dh)	dec-22	dec-21	%
Chiffres d'affaires	4.015	3.778	6%
Déclat	-	-	-
Chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	3.383	3.207	5%
Chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	631	571	10%
Intérêts	85	114	-35%
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	4.100	3.892	5%

L'augmentation du chiffre d'affaires péage de 6% est liée à la poursuite de reprise du trafic sur le réseau autoroutier et l'enlèvement des restrictions sanitaires en 2022.

8. Charges d'exploitation

(en millions de dh)	dec-22	dec-21	%
Charges liées à la construction des infrastructures en concession	631,4	570,5	11%
Energie et fournitures	21,4	21	2%
Achat de travaux, études et prestations de services	182	176,5	3%
Entretien routier	577	280,9	105%
Entretien et réparation des biens mobiliers	15,8	11,4	39%
Divers	155	150,1	4%
Intérêts	-	-	-
TOTAL	1.583	1.210,4	31%

Les achats et charges externes ont connu une augmentation de 31% expliquée essentiellement par la hausse des charges liées l'entretien des infrastructures en concession.

9. Coût de l'endettement

(en millions de dh)	DEC-2022	DEC-2021	%
Intérêts et charges financières assimilées	1.561	1.465	7%
Variation de juste valeur des instruments financiers	33	-19	-274%
Effet actualisation	201,4	68	196%
Autres retraitements	-1,5	-1	50%
Coût de l'endettement	1.794	1.514	18%

Les intérêts et charges financières comprennent les intérêts de l'exercice sur les emprunts en cours et l'amortissement en application des normes IFRS de la commission de garantie relative aux emprunts. Cette commission s'analyse en IFRS comme un coût d'emprunt et rentre dans le calcul du taux d'intérêt effectif.

Le coût d'endettement affiche une hausse de 18% par rapport à l'exercice antérieur expliqué principalement par l'impact d'un FOREX défavorable.

10. Gestion des risques

Engagements donnés :
Le Conseil d'Administration d'ADM a approuvé en date du 30 mai 2016 une convention de partenariat conclue par la société avec le Ministère du Transport et de la Logistique, pour l'aménagement de deux pénitentes entre l'autoroute de contournement de Rabat et la ville de Rabat.
Elle s'inscrit dans le cadre de la convention globale, Rabat ville lumière, signée devant sa Majesté le ROI le 12 mai 2014. Le management d'ADM a accepté d'engager ces dépenses, car ils génèrent une augmentation certaine du trafic.
Engagements reçus :

en dh	DEC-2022	DEC-2021
* Avais et cautions		
* Cautions Reçues sur marché en dirhams	1.233.994.873	827.540.198
* Cautions Reçues sur marché en USD	1.291.252	1.623.094
* Cautions Reçues sur marché en EURO	189.819.324	127.872.142
* Autres engagements reçus		
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts concessionnels contractés	17.499.415.979	16.802.663.686
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts obligataires émis	19.277.870.000	19.607.616.000
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts bancaires marocains	2.388.235.294	2.558.823.529
* Dépôts et cautionnements reçus	20.964.250	20.965.850
TOTAL	40.611.590.972	39.947.104.501

11. Gestion des risques

L'activité gestion des risques permet d'identifier, d'évaluer, de traiter et de suivre les risques du groupe ADM. Les risques pris en charge sont de toutes natures : risques opérationnels, financiers, stratégiques, humains, réglementaires ou de réputation. La gestion des risques s'appuie sur un processus structuré et documenté, ainsi que sur une « politique de gestion des risques » approuvée par la direction générale.
ADM a souscrit diverses polices d'assurances et estime satisfaisant le niveau de couverture des risques potentiels significatifs.

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022



Aux actionnaires
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A.
BP 5026, Hay Hassa, Rabat
Maroc

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Observations
Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale le 30 juin 2021, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du 31 décembre 2022 de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) S.A. en vertu de la loi n° 1-17-02 du 15 février 2017 relative à l'audit des états financiers consolidés et de la loi n° 17-2002 du 25 septembre 2002 relative à la comptabilité des entreprises.
Nous certifions que les états financiers consolidés de votre groupe ont été préparés conformément à la norme internationale de comptabilité applicable au Maroc au 31 décembre 2022 ainsi que les informations financières complémentaires et les notes aux états financiers consolidés qui sont présentées dans le rapport des commissaires aux comptes.
Fondement de l'opinion
Nous sommes convaincus que les états financiers consolidés de votre groupe ont été préparés conformément à la norme internationale de comptabilité applicable au Maroc au 31 décembre 2022 ainsi que les informations financières complémentaires et les notes aux états financiers consolidés qui sont présentées dans le rapport des commissaires aux comptes.
Fondement de l'opinion
Nous sommes convaincus que les états financiers consolidés de votre groupe ont été préparés conformément à la norme internationale de comptabilité applicable au Maroc au 31 décembre 2022 ainsi que les informations financières complémentaires et les notes aux états financiers consolidés qui sont présentées dans le rapport des commissaires aux comptes.
Observation
Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Précise péage autoroutier et poste au chiffre d'affaires**
Le taux du péage des véhicules de catégorie 2 est fixé à 20% du montant des taxes de circulation et de circulation, ce qui est conforme à la loi n° 17-2002 du 25 septembre 2002 relative à la comptabilité des entreprises et à la loi n° 1-17-02 du 15 février 2017 relative à l'audit des états financiers consolidés.
Le montant des taxes de circulation et de circulation est de 20% du montant des taxes de circulation et de circulation, ce qui est conforme à la loi n° 17-2002 du 25 septembre 2002 relative à la comptabilité des entreprises et à la loi n° 1-17-02 du 15 février 2017 relative à l'audit des états financiers consolidés.
- Le taux du péage des véhicules de catégorie 2 est fixé à 20% du montant des taxes de circulation et de circulation, ce qui est conforme à la loi n° 17-2002 du 25 septembre 2002 relative à la comptabilité des entreprises et à la loi n° 1-17-02 du 15 février 2017 relative à l'audit des états financiers consolidés.**
- Le taux du péage des véhicules de catégorie 2 est fixé à 20% du montant des taxes de circulation et de circulation, ce qui est conforme à la loi n° 17-2002 du 25 septembre 2002 relative à la comptabilité des entreprises et à la loi n° 1-17-02 du 15 février 2017 relative à l'audit des états financiers consolidés.**

1. Pratique péage autoroutier et poste au chiffre d'affaires
Le taux du péage des véhicules de catégorie 2 est fixé à 20% du montant des taxes de circulation et de circulation, ce qui est conforme à la loi n° 17-2002 du 25 septembre 2002 relative à la comptabilité des entreprises et à la loi n° 1-17-02 du 15 février 2017 relative à l'audit des états financiers consolidés.
Le montant des taxes de circulation et de circulation est de 20% du montant des taxes de circulation et de circulation, ce qui est conforme à la loi n° 17-2002 du 25 septembre 2002 relative à la comptabilité des entreprises et à la loi n° 1-17-02 du 15 février 2017 relative à l'audit des états financiers consolidés.

2. Le taux du péage des véhicules de catégorie 2 est fixé à 20% du montant des taxes de circulation et de circulation, ce qui est conforme à la loi n° 17-2002 du 25 septembre 2002 relative à la comptabilité des entreprises et à la loi n° 1-17-02 du 15 février 2017 relative à l'audit des états financiers consolidés.

3. Le taux du péage des véhicules de catégorie 2 est fixé à 20% du montant des taxes de circulation et de circulation, ce qui est conforme à la loi n° 17-2002 du 25 septembre 2002 relative à la comptabilité des entreprises et à la loi n° 1-17-02 du 15 février 2017 relative à l'audit des états financiers consolidés.

4. Le taux du péage des véhicules de catégorie 2 est fixé à 20% du montant des taxes de circulation et de circulation, ce qui est conforme à la loi n° 17-2002 du 25 septembre 2002 relative à la comptabilité des entreprises et à la loi n° 1-17-02 du 15 février 2017 relative à l'audit des états financiers consolidés.

Rabat, le 26 avril 2023
Les Commissaires aux Comptes
Horwath Mazur Audit
BDO Bari
Monsieur Adil BENBRAHIM
Associé
Monsieur Zakaria FAHIM
Associé

COMMENTAIRE DU MANAGEMENT

Performance financière :

- ✓ Le chiffre d'affaires social de 3 383 millions de dirhams a augmenté de 5,5% en 2022 retrouvant le niveau de référence de 2019 avant Covid. Le chiffre d'affaires consolidé de 4 015 millions de dirhams affiche une croissance de 6%.
- ✓ La dette a augmenté de 300 millions de dirhams par rapport à 2021 à cause du FOREX, pour afficher un solde de 39 186 millions de dirhams à fin décembre 2022.
- ✓ Les investissements en 2022 ont atteint 623 millions de dirhams concernant essentiellement les projets de triplement et d'automatisation. L'investissement net affiche un total de 68 759 millions de dirhams en augmentation de 0,4% par rapport à 2021.
- ✓ Le résultat net social, fortement impacté par un FOREX défavorable, s'établit à -669 millions de dirhams. Hors impact FOREX, le résultat social serait de + 111 millions de dirhams. Le résultat net consolidé en Normes IFRS, également impacté par le FOREX, est de - 910 millions de dirhams.

Activité de la société 2022 :

Durant l'année 2022, ADM a poursuivi la mise en œuvre des projets et chantiers relevant de sa double mission, la mission du développement de l'infrastructure autoroutière et celle du service à l'utilisateur.

En termes de développement de l'infrastructure autoroutière, 2022 a connu le lancement de la dernière ligne droite du chantier stratégique de triplement de l'autoroute Casablanca Berrechid et de l'autoroute de contournement de Casablanca, notamment les deux derniers lots (Lot 2 et 3). À fin 2022, les travaux ont atteint un état d'avancement de l'ordre de 33% et de 22% respectivement, ce qui est en avance par rapport au planning prévisionnel malgré les difficultés rencontrées tout au long du tracé, notamment en termes de gestion du trafic très élevé sur ces axes autoroutiers nécessitant de hautes exigences en matière de sécurité, de technicité et d'innovation.

Etant une nécessité pour préserver le patrimoine autoroutier national, ADM a continué le déploiement du programme des grosses réparations de la chaussée autoroutière 2021-2023, et ce, en s'appuyant sur un écosystème 100% marocain et sur des moyens technologiques de pointe permettant la segmentation du réseau, la collecte de données périodiques et la priorisation des sections à traiter.

Le Rapport Annuel Financier, y compris l'ETIC, est consultable sur le lien suivant :
<https://www.adm.co.ma/ADM/Communication/Pages/Communications-financieres.aspx>

3- ETIC :

Société : AUTOROUTES DU MAROC

BILAN - ACTIF (modèle normal)

Tableau n° 1

Exercice clos le

31/12/2022

A C T I F		Exercice		Exercice N-1	
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
	IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)	2 198 629 588,86	2 045 375 364,40	153 254 224,46	214 552 822,14
A01	- Frais préliminaires	129 411 680,23	129 411 680,21	0,02	0,02
A02	- Charges à répartir	2 069 217 908,63	1 915 963 684,19	153 254 224,44	214 552 822,12
A03	- Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	104 034 265,79	70 046 292,41	33 987 973,38	27 547 304,63
A04	- Immobilisations en recherche & développement	-	-	-	-
C A05	- Brevets, marques, droits et val similaires	104 034 265,79	70 046 292,41	33 987 973,38	27 547 304,63
T A06	- Fonds commercial	-	-	-	-
I A07	- Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C1)	141 497 843,11	56 560 767,51	84 937 075,60	99 056 890,83
A08	- Terrains	2 575 690,00	-	2 575 690,00	2 575 690,00
A09	- Constructions	45 549 008,17	37 254 684,21	8 294 323,96	7 533 185,77
A10	- Installations techniques, mat. & outill.	4 271 892,85	1 373 167,94	2 898 724,91	746 745,88
I A11	- Matériel de transport	-	-	-	-
M A12	- Mobilier, mat de bureau & aménagements divers	27 678 075,44	17 932 915,36	9 745 160,08	9 121 610,91
M A13	- Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
O A14	- Immobilisations corporelles en cours	61 423 176,65	-	61 423 176,65	79 079 658,27
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN CONCESSION (C2)	79 093 623 978,60	10 334 506 650,19	68 759 117 328,41	68 455 592 421,55
I	- Terrains	-	-	-	-
L	- Constructions	76 940 371 418,34	9 818 448 430,53	67 121 922 987,81	67 207 991 537,45
I	- Installations techniques, mat. & outill.	352 948 300,92	296 356 200,98	56 592 099,94	74 072 445,36
S	- Matériel de transport	24 665 570,92	24 665 570,84	0,08	0,08
E	- Mobilier, mat de bureau & aménagements divers	227 374 210,09	195 036 447,84	32 337 762,25	41 624 091,73
	- Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
	- Immobilisations corporelles en cours	1 548 264 478,33	-	1 548 264 478,33	1 131 904 346,93
	IMMOBILISATIONS FINANCIERS (D)	3 266 900,44	-	3 266 900,44	3 261 902,03
A15	- Prêts immobilisés	1 704,88	-	1 704,88	2 180,68
A16	- Autres créances financières	2 265 195,56	-	2 265 195,56	2 259 721,35
A17	- Titres de participation	1 000 000,00	-	1 000 000,00	1 000 000,00
A18	- Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	846 899 552,84	-	846 899 552,84	182 633 861,62
A19	- Diminution des créances immobilisées	5 394,34	-	5 394,34	27 936,23
A20	- Augmentation des dettes de financement	846 894 158,50	-	846 894 158,50	182 605 925,39
	TOTAL I (A+B+C1+C2+D+E)	82 387 952 129,64	12 506 489 074,51	69 881 463 055,13	68 982 645 202,80
A H	STOCKS	33 327 165,84	3 075 001,83	30 252 164,01	18 603 676,17
C O A21	- Marchandises	-	-	-	-
T R A22	- Matières et fournitures consommables	33 327 165,84	3 075 001,83	30 252 164,01	18 603 676,17
I S A23	- Produits en cours	-	-	-	-
F A24	- Produits intermédiaires produits résiduels	-	-	-	-
A25	- Produits finis	-	-	-	-
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	3 309 920 122,04	294 455 800,19	3 015 464 321,85	3 415 322 955,28
I R A26	- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	1 361 568,26	-	1 361 568,26	1 989 447,37
R E A27	- Clients et comptes rattachés	513 234 018,32	292 775 627,37	220 458 390,95	158 230 223,14
C S A28	- Personnel	518 260,57	-	518 260,57	555 641,37
U O A29	- Etat	2 750 282 567,78	-	2 750 282 567,78	3 216 403 141,87
L R A30	- Comptes d'associés	-	-	-	-
A E A31	- Autres débiteurs	3 565 241,97	1 680 172,82	1 885 069,15	2 067 509,80
N R A32	- Comptes de régularisation actif	40 958 465,14	-	40 958 465,14	36 076 991,73
T I A33	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	719 849 620,34	-	719 849 620,34	1 345 068 967,84
E A34	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (II) (Elém.circ.)	711 193,91	-	711 193,91	421 886,80
	TOTAL II (F+G+H+I)	4 063 808 102,13	297 530 802,02	3 766 277 300,11	4 779 417 486,09
T R	TRESORERIE ACTIF	147 601 863,60	-	147 601 863,60	134 671 467,42
E R A35	- Chèques et valeurs à encaisser	4 581 972,69	-	4 581 972,69	3 930 522,83
S I A36	- Banques, T G et C P	92 963 599,14	-	92 963 599,14	84 730 230,26
O E A37	- Caisses, Régies d'avances et accreditifs	50 056 291,77	-	50 056 291,77	46 010 714,33
	TOTAL III	147 601 863,60	-	147 601 863,60	134 671 467,42
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	86 599 362 095,37	12 804 019 876,53	73 795 342 218,84	73 896 734 156,31

Tableau n° 1

Exercice clos le

31/12/2022

		P A S S I F	Exercice N	Exercice N-1
		CAPITAUX PROPRES	25 812 939 284,11	26 482 392 358,18
	B01	- Capital social ou personnel (1)	15 715 628 500,00	15 715 628 500,00
	B02	- (-) actionnaires, CSNA, C.App.dont Versé	-	-
F	B03	- Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
I	B04	- Ecarts de réévaluation	22 554 900 492,80	22 554 900 492,80
N	B05	- Réserve légale	558 341,72	558 341,72
A	B06	- Autres réserves	-	-
N	B07	- Report à nouveau (2)	11 788 694 976,33	11 831 101 022,42
C	B08	- Résultats nets en instance d'affectation	0,01	0,01
E	B08	- Résultats nets en instance d'affectation	0,01	0,01
M	B09	- Résultat net de l'exercice (2)	669 453 074,07	42 406 046,09
E		TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	25 812 939 284,11	26 482 392 358,18
N		CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	309 904 531,34	320 340 292,17
T	B10	- Subventions d'investissement	309 904 531,34	320 340 292,17
P	B11	- Provisions réglementées	-	-
E	B12	- Compte de liaison	-	-
R		DETTES DE FINANCEMENT (C)	39 186 485 523,07	38 990 069 066,58
M	B13	- Emprunts obligataires	19 277 870 000,00	19 607 616 000,00
A	B14	- Autres dettes de financement	19 908 615 523,07	19 382 453 066,58
N		PROVISION DURABLES POUR RISQUES & CHARGES (D)	6 395 360 637,22	5 513 977 897,83
E	B15	- Provisions pour risques	884 473 211,12	110 664 139,85
N	B15	- Provisions pour charges	5 510 887 426,10	5 403 313 757,98
T		ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	66 277 661,61	613 655 020,07
	B17	- Augmentation des créances immobilisées	-	-
	B18	- Diminution des dettes de financement	66 277 661,61	613 655 020,07
		TOTAL I (A+B+C+D+E)	71 770 967 637,35	71 920 434 634,83
P		DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	1 987 535 034,70	1 960 903 048,66
H	B19	- Fournisseurs et compte rattachés	742 818 319,44	746 036 357,76
A	B20	- Clients créditeurs, avances et acomptes	639 000,40	639 000,40
O	B21	- Personnel	24 952 854,87	26 833 051,01
S	B22	- Organismes sociaux	15 811 114,42	16 348 607,90
I	B23	- Etat	72 619 353,07	134 801 299,04
F	B24	- Comptes d'associés	457 823,42	457 823,42
T	B25	- Autres créanciers	83 296 454,48	85 323 512,95
C	B26	- Comptes de régularisation passif	1 046 940 114,60	950 463 396,18
R		AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	711 193,91	421 886,80
S	B27			
C		ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Elém. cir.) (H)	46 195,94	124 540,48
O	B28			
U		TOTAL II (F+G+H+I)	1 988 292 424,55	1 961 449 475,94
R		TRESORERIE PASSIF	36 082 156,94	14 850 045,54
E	B29	- Crédits d'escompte	-	-
	B30	- Crédits de trésorerie	-	-
	B31	- Banques (soldes créditeurs)	36 082 156,94	14 850 045,54
		TOTAL III	36 082 156,94	14 850 045,54
		TOTAL GENERAL (I+II+III)	73 795 342 218,84	73 896 734 156,31

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

(modèle normal)

Tableau n° 2

Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022

		OPERATIONS		TOTAUX DE	TOTAUX DE
		Propres à l'exercice 1	Concernant exerc. preced. 2	L'EXERCICE 3	L'EXERCICE PRECEDENT 4
		*****EXPLOITATION*****			
	I	PRODUITS D'EXPLOITATION			
D01		* Ventes de marchandises en l'état	-	-	-
D02		* Ventes de biens et services produits	3 378 159 588,93	5 159 148,34	3 383 318 737,27
		Chiffre d'affaires	3 378 159 588,93	5 159 148,34	3 383 318 737,27
D03		* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	-	-	-
D04		* Immobilisations produites par l'Ent. pour elle même	-	-	-
D05		* Subventions d'exploitation	-	-	-
D06		* Autres produits d'exploitation	-	-	-
D07		* Reprises d'exploitation : transferts de charges	501 126 305,92	-	501 126 305,92
		TOTAL I	3 879 285 894,85	5 159 148,34	3 884 445 043,19
	II	CHARGES D'EXPLOITATION			
C01		* Achats revendus (2) de marchandises	-	-	-
C02		* Achats consommés (2) de matières & fournitures	220 134 130,43	1 476 025,03	221 610 155,46
C03		* Autres charges externes	670 866 849,01	12 570 888,27	683 437 737,28
C04		* Impôts et taxes	7 290 105,40	-	7 290 105,40
C05		* Charges de personnel	208 831 561,75	39 091,07	208 792 470,68
C06		* Autres charges d'exploitation	-	-	-
C07		* Dotations d'exploitation	1 045 876 141,17	6 707 402,22	1 052 583 543,39
		TOTAL II	2 152 998 787,76	20 715 224,45	2 173 714 012,21
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		1 710 731 030,98	1 447 687 036,29
		*****FINANCIER*****			
		PRODUITS FINANCIERS			
D08		* Prod. des titres de partic. & autres titres immob.	-	-	-
D09		* Gains de change	31 629 948,98	1 105,99	31 631 054,97
D10		* Intérêts et autres produits financiers	49 731 406,62	12 060,68	49 743 467,30
D11		* Reprises financières; transferts de charges	449 823,03	-	449 823,03
		TOTAL IV	81 811 178,63	13 166,67	81 824 345,30
	V	CHARGES FINANCIERES			
C08		* Charges d'intérêts	1 505 670 417,41	104 576 420,16	1 610 246 837,57
C09		* Pertes de change	65 038 099,29	85 480,96	65 123 580,25
C10		* Autres charges financières	-	-	-
C11		* Dotations financières	781 333 085,14	-	781 333 085,14
		TOTAL V	2 352 041 601,84	104 661 901,12	2 456 703 502,96
	VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)		- 2 374 879 157,66	- 1 438 266 203,38
	VII	RESULTAT COURANT (III+VI)		- 664 148 126,68	9 420 832,91

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial; augmentation (+) diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés: achats - variation de stocks

Société : AUTOROUTES DU MAROC

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) (suite)

(modèle normal)

Tableau n° 2

Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022

		OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant exerc. preced. 2		
VII		RESULTAT COURANT (reports)		-587 988 208,56	9 420 832,91
*****NON COURANT*****					
VIII		PRODUITS NON COURANTS			
D12		* Produits des cessions d'immobilisation	-	-	-
D13		* Subventions d'équilibre	-	-	-
D14		* Reprises sur subventions d'investissement	1 790 032,61	1 790 032,61	1 217 699,43
D15		* Autres produits non courants	6 590 641,02	450 556,10	64 888 817,61
D16		* Reprises non courantes ; transferts de charges	7 944 141,27	-	7 944 141,27
		TOTAL VIII	16 324 814,90	450 556,10	68 587 560,36
IX		CHARGES NON COURANTES			
C12		* Val. nettes d'amortissements des immo.cédées	-	-	-
C13		* Subventions accordées	-	-	-
C14		* Autres charges non courantes	7 950 651,35	242 729,21	8 193 380,56
C15		* Dotations non courantes aux amortissement et prov.	-	-	-
		TOTAL IX	7 950 651,35	242 729,21	18 970 439,18
		RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			49 617 121,18
XI		RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)		655 566 136,24	59 037 954,09
C16	XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	13 886 937,83	-	16 631 908,00
WIII		RESULTAT NET (XI - XII)		- 669 453 074,07	42 406 046,09

XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			3 983 044 759,49	3 558 772 845,86
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			4 652 497 833,56	3 516 366 799,77
XVI	RESULTAT NET (Total des produits-Total des charges)			- 669 453 074,07	42 406 046,09

Société : AUTOROUTES DU MAROC

Tableau n° 5 ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

Exercice du 01-01-22 au 31-12-22

			Exercice	Exercice N-1	
	1	-	Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00
	2	-	Achats revendus de marchandises	0,00	0,00
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L 'ETAT	0,00	0,00
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	3 383 318 737,27	3 207 116 400,08
	3		* Ventes de biens et services produits	3 383 318 737,27	3 207 116 400,08
	4		* variation stocks de produits	0,00	0,00
	5		* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	0,00	0,00
III		-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	905 047 892,74	605 542 338,38
	6		* Achats consommés de matières et fournitures	221 610 155,46	226 025 080,68
	7		* Autres charges externes	683 437 737,28	379 517 257,70
IV		=	VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	2 478 270 844,53	2 601 574 061,70
	8	+	Subventions d'exploitation	0,00	0,00
	9	-	Impôts et taxes	7 290 105,40	7 209 472,07
	10	-	Charges de personnel	208 792 470,68	216 546 448,13
V		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	2 262 188 268,45	2 377 818 141,50
		=	ou INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	0,00	0,00
	11	+	Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
	12	-	Autres charges d'exploitation	0,00	0,00
	13	+	Reprises d'exploitation; transferts de charges	501 126 305,92	229 712 555,48
	14	-	Dotations d'exploitation	1 052 583 543,39	1 159 843 660,69
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	1 710 731 030,98	1 447 687 036,29
VII		+/-	RESULTAT FINANCIER	-2 374 879 157,66	-1 438 266 203,38
VIII		=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	-664 148 126,68	9 420 832,91
IX		+/-	RESULTAT NON COURANT	8 581 990,44	49 617 121,18
	15	-	Impôts sur les résultats	13 886 937,83	16 631 908,00
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	-669 453 074,07	42 406 046,09

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT

	1		Résultat net de l'exercice	-669 453 074,07	42 406 046,09
			* Bénéfice +	0,00	42 406 046,09
			* Perte -	-669 453 074,07	0,00
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	1 034 538 063,95	1 132 781 465,51
	3	+	Dotations financières (1)	0,00	
	4	+	Dotations non courantes (1)	0,00	0,00
	5	-	Reprises d'exploitation (2)	497 462 039,88	224 147 668,71
	6	-	Reprises financières (2)	0,00	
	7	-	Reprises non courantes (2) (3)	7 944 141,27	1 217 699,43
	8	-	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
	9	+	Valeurs nettes d'amort. des immo. Cédées	0,00	0,00
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	-140 321 191,27	949 822 143,46
	10	-	Distributions de bénéfices	0,00	0,00
II	11		AUTOFINANCEMENT	-140 321 191,27	949 822 143,46

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

I- Synthèse des masses du bilan

	Exercice A	Exercice précédent B	Variation (A-B)	
			Emplois C	Ressources D
Financement permanent	71 770 967 637,35	71 920 434 634,83	149 466 997,48	0,00
Actif immobilisé	69 881 463 055,13	68 982 645 202,80	898 817 852,33	0,00
Fonds de roulement fonctionnel	1 889 504 582,22	2 937 789 432,03	1 048 284 849,81	0,00
Actif circulant	3 766 277 300,11	4 779 417 486,09	0,00	1 013 140 185,98
Passif circulant	1 988 292 424,55	1 961 449 475,94	0,00	26 842 948,61
Besoin de financement global	1 777 984 875,56	2 817 968 010,15	0,00	1 039 983 134,59
Tresorerie nette (actif - passif)	111 519 706,66	119 821 421,88	0,00	8 301 715,22

II- Emplois et ressources

Masses	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I- Ressources stables de l'exercice				
* Autofinancement (A)	-140 321 191,27	0,00	0,00	949 822 143,46
* Capacité d'autofinancement	-140 321 191,27	0,00		949 822 143,46
* Distribution des bénéfices		0,00		
* Cessions et réductions d'immobilisations (B)	4 998,41	0,00		624 673,25
* Cessions d'immobilisations incorporelles				
* Cessions d'immobilisations corporelles		0,00		0,00
* Cessions d'immobilisations financières				
* Récupération sur créances immobilisées	4 998,41	0,00		624 673,25
* Diminution des immobilisations en cours		0,00		0,00
* Augmentation des capitaux propres et assimilés (C)		9 260 800,00		154 000 000,00
* Augmentation du capital, apports		0,00		0,00
* Subventions d'investissement		9 260 800,00		154 000 000,00
* Augmentation des dettes de financement (D) (nettes de primes de remboursements)		728 503 374,37		180 364 472,09
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	-140 316 192,86	737 764 174,37		1 284 811 288,80
II- Emplois stables de l'exercice				
* Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	156 561 473,45	0,00	628 649 783,85	0,00
* Acquisitions d'immobilisations incorporelles	16 602 548,41		3 179 548,45	
* Acquisitions d'immobilisations corporelles	139 958 925,04		625 470 235,40	
* Acquisitions d'immobilisations financières	0,00		0,00	
* Augmentation des créances immobilisées				
* Remboursement des capitaux propres (F)				
* Remboursement des dettes de financement (G)	1 743 782 509,45		1 422 091 320,69	
* Emplois en non valeurs (H)	26 051 234,14		67 728 256,24	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	1 926 365 217,04	0,00	2 118 469 360,78	0,00
III- Variation du besoin de financement global (B.F.G.)	0,00	1 039 983 134,59		813 278 353,79
IV- Variation de la trésorerie	0,00	8 301 715,22		20 379 718,19
Total général	1 786 049 024,18	1 786 049 024,18	2 118 469 360,78	2 118 469 360,78

ETAT A1 : PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

Au 31 décembre 2022

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE	
I. ACTIF IMMOBILISE	
A. Evaluation à l'entrée	
1. Immobilisation en non-valeurs	(Conforme CGNC)
2. Immobilisation incorporelles	(Conforme CGNC)
3. Immobilisations corporelles	(Voir Annexe N°1 règles d'évaluations des biens mis en concession)
4. Immobilisations financières	(Conforme CGNC)
B. Corrections de valeurs	
1. Méthodes d'amortissements	(Voir Annexe N°1 règles d'évaluations des biens mis en concession)
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	(Conforme CGNC)
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif	(Conforme CGNC)
II. ACTIF CIRCULANT	
A. Evaluation à l'entrée	
1. Stocks	(Conforme CGNC)
2. Créances et autres actifs circulants	(Conforme CGNC et annexe n°1)
3. Titres et autres valeurs de placement	(Conforme CGNC)
B. CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	(Conforme CGNC)
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	(Conforme CGNC)
III. FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation	(Conforme CGNC)
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	(Conforme CGNC)
3. Dettes de financement permanent	(Conforme CGNC)
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	(Conforme CGNC)
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	(Conforme CGNC)
IV. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant	(Conforme CGNC et annexe n°1)
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	(Conforme CGNC)
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	(Conforme CGNC)
V. TRESORERIE	
1. Trésorerie - Actif	(Conforme CGNC)
2. Trésorerie - Passif	(Conforme CGNC)
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	(Conforme CGNC)

<p>Les Règles d'évaluation découlent de l'application des conventions de concession et des cahiers des charges liant l'Etat et la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (A.D.M). Ces textes prévoient les dispositions ci-après:</p> <p>§ L'entretien et l'exploitation de l'autoroute Casablanca-Rabat</p> <p>§ La construction, l'entretien et l'exploitation d'autres tronçons autoroutiers concédés à ADM autre que l'autoroute Casablanca-Rabat.</p> <p>§ Le financement des opérations citées ci-dessus.</p> <p>L'assiette de la concession s'étend à tous les terrains, ouvrages nécessaires à l'exploitation et au service des usagers y compris les raccordements aux voiries existantes et les dépendances.</p> <p>Les tronçons déjà construits par le concédant font partie de la concession à la date de leur remise par le concédant au concessionnaire.</p> <p>Les terrains nécessaires à la concession seront acquis par le concédant et mis à la disposition du concessionnaire. Il en est de même des terrains nécessaires au rétablissement des voies sans toutes fois qu'ils fassent partie de la concession.</p> <p>La durée de la concession était initialement fixée par ces conventios à 50 ans. Depuis le 1er janvier 2016, la valeur nette comptable des concessions est amortie sur une nouvelle durée de concession de 99 ans applicable à toutes les concessions compte tenu de l'accord des autorités de tutelles .</p> <p>A la fin de la concession, l'Etat se trouve subrogé à tous les droits d'ADM afférents à la concession il entrera en possession des biens meubles et immeubles faisant partie de la concession et tous les produits de la concession seront repris par le concédant.</p> <p>I. IMMOBILISATIONS MISES DANS LA CONCESSION PAR LE CONCEDANT :</p> <p>Les biens qui sont mis à la disposition d'ADM par l'ETAT sont valorisés sur la base de leur valeur estimée au moment de leur mise à sa disposition. Les biens réalisés au cours de la concession et financés par le concédant sont valorisés sur la base de leur coût d'acquisition ou de production.</p> <p>II. IMMOBILISATIONS REALISEES PAR ADM ET MISES EN CONCESSION</p> <p>Les biens mis dans la concession par ADM sont valorisés sur la base de leur coût de production. Ce coût de production comprend le montant des intérêts relatifs aux dettes contractées pour le financement de chaque tronçon autoroutier depuis le "préfinancement" spécifique jusqu'à la date normale d'achèvement de ce tronçon ou de sa mise en service si elle est exceptionnellement antérieure à cette date.</p> <p>Au titre de l'exercice 2016, les intérêts intercalaires transférés aux immobilisations s'élèvent à environ 32 millions de dirhams.</p> <p>III. IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION REEVALUEES:</p> <p>Toutes les concessions antérieures au 1er janvier 2016 et mises en service avant cette date ont fait l'objet d'une réévaluation faite par un cabinet externe indépendant. Le montant de l'écart de réévaluation d'élève à 22 554 900 492,81 dhs,</p> <p>IV. MODALITES D'AMORTISSEMENT DES BIENS MIS EN CONCESSION</p> <p>Ayant l'obligation d'entretenir le réseau autoroutier concédé ainsi que la construction des tronçons autoroutiers, ADM doit pratiquer les amortissements ci-après.</p> <p>1. Amortissement pour dépréciation des biens autres que la construction d'autoroute</p> <p>L'amortissement pour dépréciation est un amortissement de la valeur des éléments d'actif. Cette dépréciation peut résulter soit de l'usage, de l'usure, de l'obsolescence ou toute autre clause dont les effets sont jugés irréversibles.</p> <p>Cet amortissement consiste donc à étaler le montant amortissable de l'immobilisation sur sa durée prévisionnelle d'utilisation fixée selon un plan d'amortissement.</p> <p>2. Amortissement de la construction d'autoroute avant le 1er janvier 2016</p> <p>L'investissement relatif à la construction d'autoroute réalisé par ADM faisait l'objet d'un amortissement au fur et à mesure de la construction de ladite autoroute et concernait les investissements réalisés dans l'année.</p> <p>Le taux d'amortissement était déterminé en fonction de la durée restant à courir de la concession.</p> <p>3. Amortissement de la construction d'autoroute à partir du 1er janvier 2016</p> <p>A partir du 1er janvier 2016, ADM a adopté un amortissement des immobilisations en concession sur 99 ans suivant une méthode d'amortissement progressif basé sur le trafic effectif. Cette méthode s'applique aux actifs réévalués au 1er janvier 2016</p> <p>V-IMMOBILISATIONS CORPORELLES</p> <p>Conformément aux dispositions du CGNC, à la date d'inventaire, les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont examinées afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur ; Si un tel indice existe, la valeur actuelle de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu le montant de la perte de valeur.</p> <p>Au 31 décembre 2020, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.</p> <p>VI-CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS</p> <p>Les créances clients et autres débiteurs ont des échéances à court terme, à l'exception du crédit de TVA.</p> <p>En effet, historiquement et jusqu'à 2015 le crédit de TVA au niveau de la société était une situation structurelle et en augmentation continue, cela était due à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le montant important de la TVA récupérable au taux de 20% généré essentiellement par les investissements inscrits dans le cadre des contrats programmes couvrant 2015 et antérieurs ; - Un niveau de TVA collecté à 10% jusqu'à 2015 ne permettant pas d'absorber cette récupération au vu de décalage entre le niveau de l'investissement et le C.A généré ainsi que par le différentiel de Taux. <p>Consciente de cette problématique ADM a entrepris plusieurs actions pour agir sur ses causes à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Révision du taux de TVA sur le Chiffre d'affaires qui passe de 10 à 20% à partir de 2015 - Signature de conventions d'investissement à partir de 2018 permettant d'exonérer les projets d'investissements de la TVA <p>Cette politique a permis d'agir efficacement sur le crédit de TVA qui a diminué depuis fin 2016 à ce jour de plus de 1,2 milliards de dhs .</p>
--

ETAT A 2 : ETAT DES DEROGATIONS

Au 31 décembre 2022

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérégations aux principes comptables fondamentaux	La société ADM a procédé au 1er janvier 2016 à la réévaluation de l'ensemble de ses actifs en concession sur la base du rapport d'un expert indépendant.	Le montant de la réévaluation s'est élevé à 22 554 900 492,81 MAD. L'incidence sur le résultat de l'amortissement de l'écart de réévaluation en 2022 s'est élevé à 82 MMAD.
II. Dérégations aux méthodes d'évaluation	Au 31 décembre 2019, la Société Nationale des Autoroute du Maroc, et afin de présenter une image fidèle de la situation financière et des résultats de l'entreprise, a dérogé, tels que préconisés par le CGNC, aux principes et méthodes d'évaluation relatifs à l'évaluation des dettes libellées en monnaies étrangères. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour risques de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents	Impact de cette dérogation sur le résultat de l'exercice est de 116 356 200,00 dhs
III. Dérégations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT
Les biens mis en concession sont présentés à l'actif du bilan dans une rubrique intitulée " Immobilisations corporelles en concession"	Situation spécifique d'ADM financière Amélioration de l'information	Aucun incidence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats

ETAT A 3 : ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Au 31 décembre 2022

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation - Adoption d'un amortissement progressif en fonction du trafic en 2016 au lieu d'un amortissement de linéaire ou fixe et à mesure de la construction combiné au prolongement de la durée de la concession à 99 ans à partir du 1er janvier 2016. Pour prendre en considération le planning généralement décalé d'entretien des chaussées, la société a opté à partir de 2015 des provisions pour grosses réparations. En 2016, ADM a passé le rattaché de provisions pour grosses réparations sur les années antérieures. Le montant de la dotation aux provisions pour risques de change pour les dettes en devise a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents	L'amortissement progressif en fonction du trafic provisionnel sur la nouvelle durée de la concession (99 ans) est le rythme d'amortissement qui reflète le meilleur rythme d'usage des actifs en concession. Étalement du coût d'entretien des chaussées sur la durée d'utilisation. La composition de la dette en devise d'ADM reflète la composition du paiement du décaissement 60% Euro / 40% dollars ce qui donne des impacts directs sur la dette d'ADM face à la fluctuation de ces deux devises, de ce fait la prise en compte des gains latents dans le calcul de la dotation pour provision pour risque de change donne une image fidèle de la situation financière de l'entreprise	- L'application de la durée d'amortissement progressif en fonction du trafic sur une durée de 99 ans a eu pour effet de réduire la charge d'amortissement de l'exercice 2016 vs. 2015 de 773 MMAD (323 MMAD en 2016 vs. 1096 MMAD selon l'ancienne méthode). Le montant du rattachage de provisions au titre des exercices antérieurs à 2016 s'élève à 2 524 MMAD. Le montant de la provision au titre de l'exercice 2022 s'est élevé à 290 MMAD pour une reprise de provision constatée en 2022 de 501 MMAD. Impact de cette dérogation sur le résultat de l'exercice est de 116356200,01 dhs
II. Changements affectant les règles de présentation		

ETAT BI: DETAIL DES NON-VALEURS

Au 31 décembre 2022

COMPTE PRINCIPAL	INTITULE	MONTANT
211300	FRAIS D'AUGMENTATION CAPITAL	129 411 680,23
212100	FRAIS D'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS	67 264,00
212500	COMMISSIONS DE GARANTIE /PRÉT OEFC C-S	22 406 342,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT OEFC C-C	14 682 877,56
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BID SY- AS	11 824 307,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FADES CJ	17 299 125,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FKDEA C-J	17 263 350,00
212500	Commission de garantie des emprunts 2021	46 170 317,80
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BID TETOUAN-FNIDEQ	10 262 912,88
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BEI AS-TANGER	30 673 500,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FKDEA SETTAT-MARRAKECH	11 183 040,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BEI SETTAT-MARRAKECH	36 108 600,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FADES SETTAT-MARRAKECH	27 413 100,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FADES TETOUAN-FNIDEQ	12 792 780,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FAD CONTOURNEMENT DE	5 891 638,92
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FADES PORT DE TANGER M	32 334 750,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FADES TANGER- PORT DE T	17 364 900,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BEI SETTAT-MARRAKECH	23 074 800,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FKDEA TANGER-PORT OUEI	22 572 030,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FADES MARRAKECH-AGAD	27 588 570,00
212500	COMMISSIONS D'EMISSION DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	6 232 500,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BID MARRAKECH-AGADIR	29 046 141,76
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FADES MARRAKECH-AGAD	29 188 050,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT KKDEA MARRAKECH-AGAD	14 091 300,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FKDEA FES-OUJDA	13 146 525,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BAD MARRAKECH-AGADIR	39 540 054,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT JBIC MARRAKECH-AGADIR	40 639 478,45
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BID FES-TAZA	30 866 460,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FADES FES-TAZA	26 099 100,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BEI FES-TAZA	61 022 700,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FAD FES-OUJDA	11 573 255,70
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BID TAZA-OUJDA	34 143 900,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT OFID TAZA-OUJDA	6 529 065,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FKDEA TAZA-OUJDA	14 049 000,00
212500	COMMISSION DE GARENTE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°2	15 000 000,00
212500	COMMISSION DE GARENTE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°3	12 000 000,00
212500	COMMISSION DE GARENTE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°4	8 000 000,00
212500	COMMISSION DE GARENTE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°5	12 800 000,00
212500	COMMISSION DE GARENTE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°6	25 800 000,00
212500	COMMISSION DE GARENTE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°7	9 600 000,00
212500	COMMISSION DE GARENTE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°8	23 600 000,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FADES FES-OUJDA	22 700 250,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FADES EXTENTION CASABI	16 815 000,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BEI CONTOURNEMENT DE F	76 889 250,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT CGD TETOUAN-FNIDEQ	3 489 041,83
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT CGD MARRAKECH-AGADIR	10 104 103,47
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT FADES BERECHID BEN-IMEL	47 033 250,00
212500	COMMISSIONS D'EMISSIONS D'OBLIGATAIRES 2010	4 500 000,00
212500	COMMISSION DE GARENTE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°9	60 000 000,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BEI BERECHID BEN-IMELLA	74 141 100,00
212500	COMMISSION DE GARENTE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°10	30 000 000,00
212500	COMMISSION DE GARENTE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°11	20 000 000,00
212500	COMMISSION DE GARENTE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°12	30 000 000,00
212500	COMMISSIONS D'EMISSIONS D'OBLIGATAIRES 2011	7 844 476,00
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT EXIMBANK BERECHID BEN-	39 856 824,00
212500	COMMISSION DE GARENTE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°13	42 300 600,00
212500	COMMISSION DE GARENTE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N°14	12 536 465,24
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BID EL JADIDA - SAFI	21 809 771,39
212500	COMMISSIONS CFG GROUP	132 516,00
212500	COMMISSIONS CFG GROUP	761 700,00
212500	COMMISSIONS GROUPEMENT CDG CAPITAL-BMCE CAPITAL C	88 000,00
212500	COMMISSIONS CFG GROUP	207 600,00
212500	COMMISSION EMPRUNT OBLIGATAIRE DE 1200MDHS TRESOR	19 000 000,00
212500	COMMISSIONS EXIM BANK	1 092 421,01
212500	COMMISSIONS EXIM BANK	993 017,58
212500	FADES EL JADIDA - SAFI	19 039 500,00
212500	COMMISSION DE GARANTIE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N° 15	12 000 000,00
212500	COMMISSION CFG GROUP	450 000,00
212500	COMMISSION DE GARANTIE /EMPRUNT OBLIGATAIRE N° 16	22 195 000,00
212500	COMM D'ENGAGEMENT THE EXIM BANK	978 798,61
212500	COMM D'ENGAGEMENT THE EXIM BANK	828 000,51
212500	COMMISSIONS GARANTIE /PRÉT BEI EL JADIDA - SAFI	52 353 600,00
212500	COMM D'ENGAGEMENT THE EXIM BANK	689 645,63
212500	COMM D'ENGAGEMENT THE EXIM BANK	604 157,16
212500	COMM D'ENGAGEMENT THE EXIM BANK	831 500,00
212500	COMMISSIONS CFG GROUP	284 760,00
212500	COMMISSIONS CFG GROUP	194 940,00
212500	COMMISSION D'ENGAGEMENT CHEN EXIMBANK CON.(2011)	187 006,32
212500	COMMISSION BP0050	40 000 000,00
212500	COMMISSIONS GR CFG BANK EX CFG GROUP-SGMB-CDM	31 500,00
212800	AUTRES CHARGES A REPARTIR (Etudes à caractère général)	526 312 378,81
	TOTAL	2 198 629 588,86

NATURE	EXERCICE	AUGMENTATION		Virement	DIMINUTION		EXERCICE
		Acquisition	Production par		Cession	Retrait	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS		2 172 578 354,72	26 051 234,14	0,00	0,00	0,00	2 198 629 588,86
* Frais préliminaires		129 411 680,23	0,00				129 411 680,23
* Charges à répartir sur plusieurs exercices		2 043 166 674,49	26 051 234,14				2 069 217 908,63
* Primes de remboursement obligations							0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		87 431 717,38	16 602 548,41				104 034 265,79
* Immobilisation en recherche et développement							0,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires		87 431 717,38	16 602 548,41				104 034 265,79
* Fonds commercial							0,00
* Autres immobilisations incorporelles							0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES PROPRES		151 494 448,71	7 659 876,02	0,00	0,00	0,00	17 656 481,62
* Terrains		2 575 690,00	0,00				2 575 690,00
* Constructions		43 702 076,76	1 846 931,41				45 549 008,17
* Installat. techniques, matériel et outillage		1 708 017,41	2 563 875,44				4 271 892,85
* Matériel de transport		0,00	0,00				0,00
* Mobilier, matériel bureau et aménagements		24 429 006,27	3 249 069,17				27 678 075,44
* Autres immobilisations corporelles		0,00	0,00				0,00
* Immobilisations corporelles en cours		79 079 658,27					17 656 481,62
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN CONCESSION		78 462 154 155,39	132 299 049,02	0,00	499 170 774,19	0,00	0,00
* Terrains							0,00
* Constructions		76 728 238 532,60	118 972 157,11		93 160 728,63		76 940 371 418,34
* Installat. techniques, matériel et outillage		350 411 123,77	2 537 177,15				352 948 300,92
* Matériel de transport		24 665 570,92	0,00				24 665 570,92
* Mobilier, matériel bureau et aménagements		226 934 581,17	439 638,92				227 374 220,09
* Autres immobilisations corporelles		0,00	0,00				0,00
* Immobilisations corporelles en cours		1 131 904 346,93	10 350 085,84		406 010 045,56		1 548 264 478,33

NATURE	Exercice du 01-01-22 au 31-12-22	
	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2
IMMOBILISATIONS EN NON - VALEURS	2 198 629 588,86	87 349 831,82
Frais préliminaires	129 411 680,23	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 069 217 908,63	87 349 831,82
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	104 034 265,79	10 161 879,66
Immobilisations en recherche et développement	0,00	0,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	104 034 265,79	10 161 879,66
Fonds commercial	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES PROPRES	77 498 976,46	4 123 209,63
Terrains	0,00	0,00
Constructions *	45 549 008,17	1 085 793,22
Installations techniques, matériel et outillage	4 271 892,85	411 896,41
Matériel de transport	0,00	0,00
Mobilier, matériel de bureau	27 678 075,44	2 625 520,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES MISES EN CONCESSION	77 545 859 500,27	327 944 016,35
Terrains	0,00	0,00
Constructions	76 940 371 418,34	298 201 435,38
Installations techniques, matériel et outillage	352 948 300,92	20 017 522,57
Matériel de transport	24 665 570,92	0,00
Mobilier, matériel de bureau	227 374 220,09	9 725 958,40
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00

Société : Autoroute du Maroc

ETAT B3 : TABLEAU DES PLUS ET MOINS VALUES
SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice du 01-01-22 au 31-12-22

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
		-	-	-	-	-	-

Société : Autoroute du Maroc

ETAT B4 : TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Tableau n° 11

Exercice du 01-01-22 au 31-12-22

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
AEM - PARK	Service	500 000	99,60%	498 000		31/12/2022			
AEM - PROJET	Service	500 000	99,60%	498 000		31/12/2022			
TOTAL		1 000 000		996 000					

Tableau n°9

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		D'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	5 513 977 897,83	598 250 824,27		0,00	497 462 039,88	449 823,03	0,00	5 614 316 859,19
SOUS TOTAL (A)	5 513 977 897,83	598 250 824,27		0,00	497 462 039,88	449 823,03	0,00	5 614 316 859,19
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	284 455 800,19	6 485 873,58						300 941 673,77
5. Autres Provisions pour risques et charge				0,00	0,00			
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	284 455 800,19	6 485 873,58		0,00	0,00	0,00	0,00	300 941 673,77
TOTAL (A+B)	5 808 433 698,02	604 736 697,85		0,00	497 462 039,88	449 823,03	0,00	5 915 258 532,96

CREANCES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur les organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	3 266 900,44	3 266 900,44	0,00				1 000 000,00	
- Prêts immobilisés	1 704,88	1 704,88						
- Autres créances financières	2 265 195,56	2 265 195,56					1 000 000,00	
- Titres de participation	1 000 000,00	1 000 000,00						
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	3 309 920 122,04	2 705 351 588,16	253 297 384,59	351 271 149,29	0,00	2 779 733 315,55	0,00	
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 361 568,26		1 361 568,26					
- Clients et comptes rattachés	513 234 018,32		161 962 869,03	351 271 149,29		29 450 747,77		
- Personnel	518 260,57		518 260,57					
- Etat	2 750 282 567,78	2 705 351 588,16	44 930 979,62			2 750 282 567,78		
- Comptes d'associés	0,00		0,00			0,00		
- Autres débiteurs	3 565 241,97		3 565 241,97					
- Comptes de régularisation actif	40 938 465,14		40 938 465,14					

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHELANCE		Échues et non payés	AUTRES ANALYSES		
		Plus d'un an	Moins d'un an		Montants en devises	Montant vis à vis organismes publics	Montant vis à vis des entreprises liées
DETTES DE FINANCEMENT	39 186 485 523,07	37 186 485 523,07	2 000 000 000,00	0,00	22 296 850 817,17		
- Emprunts obligataires	19 277 870 000,00	18 277 870 000,00	1 000 000 000,00				
- Autres dettes de financement	19 908 615 523,07	18 908 615 523,07	1 000 000 000,00		22 296 850 817,17		
DU PASSIF CIRCULANT	1 987 535 034,70	0,00	1 987 535 034,70	49 881 135,93	17 990 112,40	89 820 927,36	
- Fournisseurs et comptes rattachés	742 818 319,44		742 818 319,44	49 881 135,93	17 990 112,40	932 636,45	
- Clients créditeurs, avances et acomptes	639 000,40		639 000,40				
- Personnel	24 952 854,87		24 952 854,87				
- Organismes sociaux	15 811 114,42		15 811 114,42			15 811 114,42	
- Etat	72 619 353,07		72 619 353,07			72 619 353,07	
- Comptes d'associés	457 823,42		457 823,42			457 823,42	
- Autres créditeurs	83 296 454,48		83 296 454,48				
- Compte de régularisation du passif	1 046 940 114,00		1 046 940 114,00				

Société : AUTOROUTES DU MAROC

TIERS CRÉDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données					
NEANT					
Sûretés reçues					

(1) - Gage : 1 Hypothèque : 2 Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 - (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ETAT B9 :ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

Au 31 décembre 2022

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions	481 503,27	481 503,27
* Valeurs remises au cédantes		
* Autres engagements donnés	7 944 141,27	250 000 000,00
Total (1) (1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	8 425 644,54	250 481 503,27

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions		
* Cautions Reçues sur marché en dirhams	1 233 994 872,56	827 540 198,63
* Cautions Reçues sur marché en USD	1 291 251,85	1 623 094,07
* Cautions Reçues sur marché en EURO	189 819 324,10	127 872 142,54
* Autres engagements reçus		
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts concessionnels contractés	17 499 415 978,57	16 802 663 686,78
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts obligataires émis	19 277 870 001,00	19 607 616 000,00
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts bancaires marocains	2 388 235 294,10	2 558 823 529,40
* Dépôts et cautionnements reçus	20 964 250,40	20 965 850,40
TOTAL	40 611 590 972,58	39 947 104 501,82

Tableau n° 6

Exercice du 01-01-22 au 31-12-22

POSTE	LIBELLES	Exercice	Exercice N-1
	CHARGES D'EXPLOITATION		
611	<u>Achats revendus de marchandises</u>		
	. Achats de marchandises	0,00	0,00
	. Variations des stocks de marchandises (+/-)	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00
612	<u>Achats consommés de matières et fournitures</u>		
	. Achats de matières premières	0,00	0,00
	. Variations des stocks de matières premières (+/-)	0,00	0,00
	. Achats de matières et fournitures consommables et d'emballage	28 518 384,34	17 846 436,79
	. Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (±)	-11 605 599,50	9 675 754,24
	. Achats non stockés de matières et de fournitures	21 421 409,95	21 025 408,11
	. Achats de travaux et prestations de services	181 799 935,64	176 508 966,83
	. Rest/poste achat consommés de matières et fournitures	1 476 025,03	968 514,71
	Total	221 610 155,46	226 025 080,68
613/614	<u>Autres charges externes</u>		
	. Locations et charges locatives	8 945 371,12	10 221 737,17
	. Redevances de crédit bail	0,00	0,00
	. Entretien et réparations	603 252 174,95	307 012 770,65
	. Primes d'assurances	2 504 301,58	2 377 270,30
	. Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	0,00	0,00
	. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	18 554 296,48	26 722 809,16
	. Redevances pour brevets, marques, droits ...	0,00	0,00
	. Etudes, recherches et documentation	2 094 268,75	335 977,28
	. Transports	1 027 008,00	1 104 588,75
	. Déplacement, missions et réceptions	3 744 402,18	1 599 491,10
	Reste du poste autres charges externes	43 315 914,22	30 142 613,29
	Total	683 437 737,28	379 517 257,70
617	<u>Charges de personnel</u>		
	. Rémunération du personnel	162 307 572,86	168 628 629,65
	. Charges sociales	34 306 973,65	36 010 761,09
	. Reste du poste des charges de personnel	12 177 924,17	11 907 057,39
	Total	208 792 470,68	216 546 448,13
618	<u>Autres charges d'exploitation</u>		
	. Jetons de présence	0,00	0,00
	. Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00
	. Reste sur poste autres charges d'exploitation	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00
	CHARGES FINANCIERES		
638	<u>Autres charges financières</u>		
	. Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement	0,00	0,00
	. Reste du poste des autres charges financières	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00
	CHARGES NON COURANTES		
658	<u>Autres charges non courantes</u>		
	. Pénalités sur marchés et débits	0,00	0,00
	. Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	0,00	4 259 313,20
	. Pénalités et amendes fiscales et pénales	6 510,08	35 690,00
	. Créances devenues irrécouvrables	0,00	0,00
	. Reste du poste des autres charges non courantes	8 186 870,48	14 675 435,98
	Total	8 193 380,56	18 970 439,18

LIBELLES	Exercice	Exercice N-1
ETAA B11 : PRODUITS D'EXPLOITATION		
<u>Ventes de marchandises</u>		
. Ventes de marchandises au Maroc	-	-
. Ventes de marchandises à l'étranger	-	-
. Reste du poste des ventes de marchandises	-	-
Total	-	-
<u>Ventes des biens et services produits</u>		
. Ventes de marchandises au Maroc	-	-
. Ventes de marchandises à l'étranger	-	-
. Ventes des services au Maroc	3 338 742 132,10	3 150 647 527,29
. Redevances pour brevets, marques, droits	-	-
. Reste du poste des ventes et services produits	44 576 605,17	56 468 872,79
Total	3 383 318 737,27	3 207 116 400,08
<u>Variation des stocks de produits</u>		
. Variation des stocks de bien produits (+ ou -)	-	-
. Variation des stocks des services produits (+ ou -)	-	-
. Variation des stocks des produits en cours (+ ou -)	-	-
Total	-	-
. Autres produits d'exploitation		
. Jetons de présence reçus	-	-
. Reste du poste (produits divers)	-	-
Total	-	-
<u>Reprises d'exploitation, transfert de charges</u>		
. Reprises	500 695 830,05	227 525 867,70
. Transferts de charges	430 475,87	650 091,21
Total	501 126 305,92	228 175 958,91
PRODUITS FINANCIERS		
<u>Intérêts et autres produits financiers</u>		
. Intérêts et produits assimilés	49 723 665,97	12 763 783,65
. Revenus des créances rattachées à des participations	-	-
. Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	-	-
. Reste du poste intérêts et autres produits financiers	-	-
Total	49 723 665,97	12 763 783,65
PRODUITS NON COURANTS		
<u>Autres produits non courants</u>		
. Pénalités sur marchés et débits	3 897 954,08	23 509 867,87
. Dégrèvements d'impôts (autre qu'impôts/résultat)	-	-
. Rentées sur créances soldées	411 095,47	3,02
. Dons, libéralités et lots recus		
. Reste du poste des autres produits non courants	2 732 147,57	41 378 946,72
Total	7 041 197,12	64 888 817,61

1 : PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

Tableau n°7

Au 31 décembre 2012

INTITULES	MONTANT	
I RESULTAT NET COMPTABLE		
Résultat net		800 242 873,87
II REINTEGRATIONS FISCALES		
1. Créances:	818 898 826,48	
- Actifs sur exercices antérieurs	1 476 821,53	
- Autres charges constatées sur exercices antérieurs	12 276 102,27	
- Dons et Cadeaux non déductibles	501 228,00	
- Charges financières y sur exercices antérieurs	304 661 901,12	
- Charges de personnel sur exercices antérieurs	80 961,87	
- Provisions (exercice 2012)	10 385 116,66	
- Provisions passives réversibles	58 856 809,32	
- Detriment d'évaluation non portés sur les exercices antérieurs	21 677 879,83	
- Gains de change (exercice 2012)	-	
- Amortissement IR	12 063 368,66	
- Detriment sur exercices antérieurs	6 797 462,22	
2. Moins courantes:	14 128 487,86	
- Provisions et avances	-	
- Charges non courantes	-	
- Autres charges sans courantes sur exercices antérieurs	242 729,21	
- Impôt sur les résultats (courantes et non courantes)	13 885 758,65	
III DEDUCTIONS FISCALES		
1. Créances:	529 758 893,18	
- Gains de change (exercice 2012)	-	
- Impôts FCR	487 462 539,88	
- Provisions (exercice 2012)	32 291 843,22	
2. Moins courantes:	1 798 832,42	
- Impôts non courantes	-	
- Impôts de cotation	1 798 832,42	
Total	861 924 682,48	1 200 899 806,78
IV RESULTAT BRUT FISCAL		338 876 397,28
Base de l'impôt à l'IR (1) (2) (4)		
Déductibles (5) (6) (7) (8) (9)		338 876 397,28
V REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (10) (11)		
Exercice n-4	-	
Exercice n-3	-	
Exercice n-2	-	
Exercice n-1	-	
VI RESULTAT NET FISCAL		
Base de l'impôt (12) (13)		
ou déficit sur fiscalité (14)		338 876 397,28
VII CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		1 130 860 216,62
VIII CUMUL DES RECITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
Exercice n-4	-	
Exercice n-3	-	
Exercice n-2	-	
Exercice n-1	-	

ETAT B13 : DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

Au 31 décembre 2022

DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
* Résultat courant d'après C.P.C	(+)	-664 148 126,68
* Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	849 895 025,44
* Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	529 755 983,10
* Résultat courant théoriquement imposable	(=)	-344 009 084,34
* Impôt théorique sur résultat courant	(-)	-
* Résultat courant après impôts	(=)	-344 009 084,34

II - INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	
NEANT	

ETAT B14 : DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Tableau n°12

Exercice du 01-01-22 au 31-12-22

NATURE	solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Declarations T.V.A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3-4) 4
A. T.V.A. Facturée	82 272 542,42	681 701 633,81	727 316 702,00	36 657 474,23
B. T.V.A. Récupérable	66 900 119,53	262 917 345,53	264 200 481,25	65 616 983,82
* sur charges	22 712 552,31	183 168 017,98	193 481 128,34	12 399 441,95
* sur immobilisations	44 187 567,22	79 749 327,56	70 719 352,90	53 217 541,87
C. crédit de T.V.A	3 168 467 808,91		463 116 220,75	2 705 351 588,16

Société : AUTOROUTES DU MAROC

ETAT C1 : ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital : 15 715 628 500 dh

Au 31 décembre 2022

Tableau n° 13

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	Nombre d'action		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	Montant de capital		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
FONDS HASSAN II POUR LE D.E.S	Av. My Sillime, Rés. My Istiafil Entrée B Ap 1&2 Rabat	9 200 000	9 200 000	500	4 600 000 000	4 600 000 000	4 600 000 000
TGR	Ministère des finances	21 525 999	21 525 999	500	10 762 999 500	10 762 999 500	10 762 999 500
KUWAIT INVESTMENT AUTHORITY	KUWAIT	226 640	226 640	500	113 320 000	113 320 000	113 320 000
ANP	175.BD Zerkitoumi Casablanca	190 000	190 000	500	95 000 000	95 000 000	95 000 000
CDG- DEVELOPPEMENT	BP 408 Place My Hassan	64 000	64 000	500	32 000 000	32 000 000	32 000 000
LAM	Avenue med V Rabat	40 000	40 000	500	20 000 000	20 000 000	20 000 000
SAMIR	BP, 89Route cotière Mohammeda	40 000	40 000	500	20 000 000	20 000 000	20 000 000
ONEE	6, Rue Patrice Lumumba Rabat	20 000	20 000	500	10 000 000	10 000 000	10 000 000
BCE	101, Bd Zerkitoumi Casablanca	18 480	18 480	500	9 240 000	9 240 000	9 240 000
ONDA	Aéroport Casablanca	12 000	12 000	500	6 000 000	6 000 000	6 000 000
LPEE	25, Rue d'Azilale Casa	11 000	11 000	500	5 500 000	5 500 000	5 500 000
BMCE Bank	140, Av Hassan II Casablanca	16 000	16 000	500	8 000 000	8 000 000	8 000 000
ONCF	Rue Abderrahmane Ghafki Rabat	10 000	10 000	500	5 000 000	5 000 000	5 000 000
SOCIETE CENTRALE DE REASSURANCE	Tour Atlas -Place ZALLAQA Casa	10 000	10 000	500	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Saham Assurance	216, BD Zerkitoumi Casablanca	10 666	10 666	500	5 333 000	5 333 000	5 333 000
ASSURANCE ALAMANE	122, Avenue Hassan II - Casa	6 000	6 000	500	3 000 000	3 000 000	3 000 000
SANAD	3BD Mohammed V Casablanca	5 000	5 000	500	2 500 000	2 500 000	2 500 000
WAFIA ASSURANCE	1.BD Abdelmoumen Casablanca	4 000	4 000	500	2 000 000	2 000 000	2 000 000
SNEB	31, Rue Alcoulyme	3 000	3 000	500	1 500 000	1 500 000	1 500 000
RMA-ALWATANIA	67/69 Av des Fir Casablanca	6 000	6 000	500	3 000 000	3 000 000	3 000 000
MAMDA	16 Rue Abou Inane RABAT	3 733	3 733	500	1 866 500	1 866 500	1 866 500
MCMA	16 Rue Abou Inane RABAT	3 733	3 733	500	1 866 500	1 866 500	1 866 500
ZURICH ASSURANCES MAROC	106, Rue Abderrahmane Saïraoui Casa	2 000	2 000	500	1 000 000	1 000 000	1 000 000
LA MAROCAINE VIE	37, BD Moulay Youssef Casa	2 000	2 000	500	1 000 000	1 000 000	1 000 000
MATU	215, BD Zerkitoumi Casa	1 000	1 000	500	500 000	500 000	500 000
AUTRES		6	6	500	3 000	3 000	3 000
TOTAUX		31 431 287	31 431 287	500	15 715 628 500	15 715 628 500	15 715 628 500

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

Société : AUTOROUTES DU MAROC

ETAT C2 : TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Tableau n° 14

Au 31 décembre 2022

A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	B. AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
- Report à nouveau (solde débiteur)	- 11 831 101 022,42	- Réserve légale	
- Résultats nets en instance d'affectation (benefice)	42 406 046,09	- Autres réserves	
- Résultat net de l'exercice		- Tantièmes	
- Prélèvements sur les réserves		- Dividendes	
- Autres prélèvements		- Autres affectations	
		- Report à nouveau (solde débiteur)	-11 788 694 976,33
TOTAL A	-11 788 694 976,33	TOTAL B	-11 788 694 976,33

TOTAL A = TOTAL B

Société : AUTOROUTES DU MAROC

ETAT C3 : RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Au 31 décembre 2022

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE	26 365 276 422,36	26 588 179 828,21	25 969 589 590,99
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisation en non valeurs	26 365 276 422,36	26 588 179 828,21	25 969 589 590,99
* OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes (1)	2 421 367 359,43	3 207 116 400,08	3 383 318 737,27
2. Résultat avant impôts	-523 537 006,65	59 037 954,09	-655 566 136,24
3. Impôts sur les résultats	12 427 661,14	16 631 908,00	13 886 937,83
4. Bénéfices distribués	0,00	0,00	0,00
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instances d'affectation)	-535 964 667,79	42 406 046,09	-669 453 074,07
* RESULTAT PAR TITRE	-17,05	1,35	-21,30
· Résultat net par action	-17,05	1,35	-21,30
· Bénéfices distribués par action	0,00	0,00	0,00
* PERSONNEL	183 567 580,56	168 628 629,65	162 307 572,86
Montant des salaires bruts de l'exercice	183 567 580,56	168 628 629,65	162 307 572,86
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	470	444	453,00

(1) Primes nettes de cessions plus produits de placement

ETAT C4 : TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE

Au 31 décembre 2022

NATURE	Entrée Contre-valeur en DH	Sortie Contre-valeur en DH
* Financement permanent	728 503 374,37	
* Immobilisations brutes		52 529 833,16
* Rentrées sur immobilisations		
* Remboursement des dettes de financement		1 241 786 305,15
	728 503 374,37	1 294 316 138,31
* Autres Produits	31 631 054,97	
* Autres charges		65 123 580,25
TOTAL DES ENTREES	760 134 429,34	
TOTAL DES SORTIES		1 359 439 718,56
BALANCE DEVICES	599 305 289,22	
TOTAL	1 359 439 718,56	1 359 439 718,56

Tableau n°15

ETAT POUR LE CALCUL DE L'IMPOT DU PAR LES ENTREPRISES BENEFICIAIRES DES
MESURES D'ENCOURAGEMENTS AUX INVESTISSEMENTS

Exercice du 01-01-22 au 31-12-22

RUBRIQUES	Ensemble des produits	Ensemble des produits correspondant à la base imposable	Ensemble des produits correspondant au numérateur taxable
1	2	3	4
* Ventes			
1 * Ventes imposables			
2 * Ventes exonérées à 100%			
3 * Ventes exonérées à 50%			
Lotissement et promotion immobilière			
4 * Ventes et locations imposables			
5 * Ventes et locations exclus à 100%			
6 * Ventes et locations exclus à 50%			
Prestations de services			
7 Imposables			
8 Exonérées à 100%			
9 Exonérées à 50%			
10 Produits accessoires, Produits financiers, dons et libéralités			
11 Subventions d'équipement			
12 Subventions d'équilibre			
12a			
12b Exonérées à 100%			
12c Exonérées à 50%			
13 Totaux partiels			
14 Profits net global des cessions après abattement pondéré			
15 Autres profits exceptionnels			
16 Total général (lignes 13+ 14+ 15)			

NEANT

(1) Faire figurer dans ce cas le montant du montant figurant dans la colonne 1 - même ligne

(2) Faire figurer dans ce cas le montant du montant figurant dans la colonne 2 - même ligne

Eléments de calcul de l'impôt :

Base cotisation minimale : montant (ligne 13, col. 3)

Cotisation minimale nette : cotisation brute montant (ligne 13, col. 4)

Base cotisation minimale

Base imposable à l'IS : bénéfice fiscal

Impôt sur les sociétés de : impôt brut

ETAT DES INTERETS DES EMPRUNTS CONTRACTES

AUTRES QUE LES ORGANISMES DE BANQUE OU DE CREDIT

Tableau n°18

Exercice du 01-01-22 au 31-12-22

Nom, Prénom ou raison social	Adresse	Montant du prêt	Date du prêt	Durée du prêt (an)	Taux d'intérêt	Charge financière globale	Remboursement		Amortissement exercice actuel		Observations
							Princ	Intérêt	Principal	Intérêts	
NEANT											
A. Associés											
B. Tiers											
TOTAL											

Tableau n° 20

ETAT DETAILLE DES STOCKS

Société Nationale des Autoroutes du Maroc

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stock en Valeur (+ ou -) 7 = 6 - 3
	Montant Brut	Provision pour dépréciation	Montant net	Montant Brut	Provision pour dépréciation	Montant net	
I. Stocks Approvisionnement							
- Biens et produits destinés à la revente en l'état :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Biens immeubles			0,00			0,00	0,00
* Biens meubles			0,00			0,00	0,00
- Biens et Matériels Premières destinés aux activités de production et de transformation	33 327 165,84	18 045 479,44	15 281 686,40	21 721 566,34	27 062 195,18	-5 340 628,84	-20 622 315,24
- Matières premières							0,00
- Matières consommables et Pièce détachés	33 327 165,84	18 045 479,44	15 281 686,40	21 721 566,34	27 062 195,18	-5 340 628,84	-20 622 315,24
- Pièce détachés			0,00			0,00	0,00
- Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport			0,00			0,00	0,00
- Emballage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* récupérables			0,00			0,00	0,00
* vendus			0,00			0,00	0,00
* perdus			0,00			0,00	0,00
Total Stocks des encours	33 327 165,84	18 045 479,44	15 281 686,40	21 721 566,34	27 062 195,18	-5 340 628,84	-20 622 315,24
II. Stock en cours Production de biens et service							
- Produits en cours			0,00			0,00	0,00
- Etudes en cours			0,00			0,00	0,00
- Travaux en cours			0,00			0,00	0,00
- Services en cours			0,00			0,00	0,00
Total Stocks des encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III. Stock Produits finis							
- Produits finis			0,00			0,00	0,00
- Biens finis			0,00			0,00	0,00
Total Stocks Produits et Biens Finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV. Stock Produits résiduels							
- Déchets			0,00			0,00	0,00
- Rebut			0,00			0,00	0,00
- Matières de récupération			0,00			0,00	0,00
Total Stocks Produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (Ligne 10 + 15 + 18 + 22)	33 327 165,84	18 045 479,44	15 281 686,40	21 721 566,34	27 062 195,18	-5 340 628,84	-20 622 315,24

Tableau n° 7

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Cumul de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6		8	9	10	11
MAT TRANSP	31/12/2017	48	24 503 280,00	4	19 149 561,19	-2 461,19	0,00		0	Marché 149/17/S
MAT TRANSP	31/12/2021	60	31 018 444,15	5	0	6 152 910,07	0			Marché 156/21
TOTAL										

Tableau n°19

Nature du bien loué	Lien de situation	Nom et prénoms ou Raison sociale et adresse du propriétaire	Date de conclusion de l'acte de location	Montant annuel de location
1	2	3	4	5
construction	kenitra	FONCIERE CHELLAH	2019	1 492 921,85
terrain	TANGER	PERCEPTEUR DE TANGER	2019	123 453,70
Location Matériel	DEI	CBI 146/18/S	2019	678 144,14
Location Matériel	Rabat	EXPROM FACILITIES M0102/21	2022	27 300,00
Location Matériel	Rabat	COMPANY GENERALE DE TRAV'AUX ET SERVICES SARL	2022	46 737,50
Location Matériel	resaux autoroute	MEDI TELECOM	2022	186 300,00
Location Matériel	resaux autoroute	NEW ERACOM SARL	2022	232 892,00
TOTAL				2 787 749,19

4- RAPPORT SPECIAL DES CONTROLEURS DES COMPTES

5- ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX CONTROLEURS DE COMPTES :

	Crowe Maroc						BDO Maroc					
	Montant DH/Année			Pourcentage/Année*			Montant DH/Année			Pourcentage/Année*		
	2022	2021	2020***	2022	2021	2020***	2022	2021	2020***	2022	2021	2020***
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
<i>Emetteur(**)</i>	200 000,00	200 000,00	204 000,00	100%	100%	100%	200 000,00	200 000,00	204 000,00	100%	100%	100%
<i>Filiales</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissariat aux comptes	NEANT											
<i>Emetteur</i>												
<i>Filiales</i>												
Sous Total 1	200 000,00	200 000,00	204 000,00	100%	100%	100%	200 000,00	200 000,00	204 000,00	100%	100%	100%
Autres prestations rendues	NEANT											
Sous Total 2	NEANT											
TOTAL GENERAL	200 000,00	200 000,00	204 000,00	100%	100%	100%	200 000,00	200 000,00	204 000,00	100%	100%	100%

(*) Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée

(**) Engagement contractuel

(***) Ancien CAC: Coopers Audit et Deloitte Audit

6- LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES

Liste des communiqués de presse publiés au cours de l'exercice 2022

Date de publication	Objet du communiqué	Journal de publication
28-fev-22	Communiqué de presse - Indicateurs du 4ème semestre 2021	Fiances News
31-mars-22	Communication financière provisoire des comptes annuels 2022	Fiances News
29-avr-22	Communication financière définitive des comptes annuels 2022	Fiances News
31-mai-22	Communiqué de presse - Indicateurs du 1er trimestre 2022	Fiances News
31-août-22	Communiqué de presse - Indicateurs du 2ème trimestre 2022	Fiances News
30-sept-22	Communication financière des comptes semestriels : 1er semestre 2022	Fiances News
30-nov-22	Communiqué de presse - Indicateurs du 3ème trimestre 2022	Fiances News

RAPPORT DE GESTION

2022

Présentation du rapport de gestion

MESDAMES, MESSIEURS,

Conformément à l'article 37 des statuts de la société et aux dispositions légales, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité et des résultats de votre société au cours de l'exercice 2022 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022.

Les différents points du rapport de gestion vous sont présentés comme suit :

1. Gouvernance
2. Faits marquants
3. 2022 en bref, principaux KPI
4. Performance financière
5. Projet de résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire
6. Mandat d'Administrateurs du Conseil d'Administration

1. GOUVERNANCE DE LA SOCIETE

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société Nationale des Autoroutes du Maroc «ADM», société anonyme de droit privé, est administrée par un Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration d'ADM compte, au 31 décembre 2022, onze (11) administrateurs dont 5 personnes physiques et 6 personnes morales. La composition du Conseil est comme suit :

I- PERSONNES PHYSIQUES

Administrateur	Fonction
Monsieur NIZAR BARAKA	Ministre de l'Équipement et de l'Eau, Président du Conseil d'Administration
Monsieur Mustapha FARES	Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, par intérim
Monsieur Abdellatif FAZOUANE	Directeur de la Stratégie et du Financement, par Intérim au Ministère de l'Équipement et de l'Eau
Monsieur Mhamed BENHAMICH	Directeur des Affaires Techniques et des Relations avec la Profession, Ministère de l'Équipement et de l'Eau
Monsieur Abdeslam JORIO	Chef de la Division des Secteurs de l'Infrastructure - Direction du Budget - Ministère de l'Économie et des Finances

II- PERSONNES MORALES

Administrateur

Représentant au sein du Conseil d'Administration

Trésor

Monsieur **Allal TOTSS**, Adjoint au Directeur Chargé des Audits, des Programmations et des Études à la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation, représentant du Trésor

Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social

Madame **Dounia TAARJI**, Présidente du Directoire

Kuwait Investment Authority

Monsieur **Muhammad SALAH ALKULAIB**, Directeur Général AL AJIAL Holding, Représentant de Kuwait Investment Authority

Agence Nationale des Ports

Madame **Nadia LARAKI**, Directrice Générale

Caisse de Dépôt et de Gestion

Madame **Chadia JAZOULI**, Chargée de Mission auprès du Président de CDG Développement

Banque Centrale Populaire

Monsieur **Abdeslam BENNANI**, Directeur Général Adjoint en charge de la Banque Corporate et Investment Banking Banque Centrale Populaire

Par ailleurs, dans le cadre des règles relatives au contrôle financier de l'État (loi 69-00), un commissaire du gouvernement nommé par l'Etat, assiste avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration et au comité de gouvernance et comité de la stratégie et de l'investissement et avec voix légale au comité d'audit.

Conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts de la société et des recommandations du code marocain de bonnes pratiques de gouvernance des entreprises et établissements publics, le Conseil d'Administration d'ADM a institué les Comités techniques suivants :

Comité de la Stratégie et de l'investissement

Président : Monsieur **Mustapha FARES**, Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, par intérim.

Membres :

- **Allal TOTSS**, Adjoint au Directeur Chargé des Audits, des Programmations et des Études à la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation, représentant du Trésor
- **Abdellatif FAZOUANE**, Directeur de la Stratégie et du Financement, par Intérim au Ministère de l'Équipement et de l'Eau
- **Dounia TAARJI**, Présidente du Directoire au Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social
- **Abdeslam JORIO**, Chef de la Division des Secteurs de l'Infrastructure - Direction du Budget - Ministère de l'Économie et des Finances

Comité d'Audit

Président : Monsieur **Allal TOTSS**, Adjoint au Directeur Chargé des Audits, des Programmations et des Études à la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation, représentant du Trésor

Membres :

- Monsieur **Yassine HILIL**, Commissaire du Gouvernement auprès d'ADM
- Monsieur **Abdeslam JORIO**, Chef de la Division des Secteurs de l'Infrastructure - Direction du Budget - Ministère de l'Économie et des Finances
- Monsieur **Mhamed BENHAMICH**, Directeur des Affaires Techniques et des Relations avec la Profession, Ministère de l'Équipement et de l'Eau
- Madame **Myriam BRAHIMI**, Chef de Service Infrastructures et Financier, Direction Participations, Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social

Comité de Gouvernance

Président : Madame **Nadia LARAKI**, Directeur Général de l'Agence Nationale des Ports, représentante de l'Agence Nationale des Ports

Membres :

- Monsieur **Allal TOTSS**, Adjoint au Directeur Chargé des Audits, des Programmations et des Études à la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation, représentant du Trésor
- Monsieur **Abdellatif FAZOUANE**, Directeur de la Stratégie et du Financement, par Intérim au Ministère de l'Équipement et de l'Eau
- Madame **Chadia JAZOULI**, Chargée de Mission auprès du Président de CDG Développement, représentante de CDG Développement

Principales Activités 2022

Le Conseil d'Administration d'ADM et ses comités spécialisés ont veillé durant l'année 2022 à une régularité et une efficacité dans leur fonctionnement, traduit par des réunions périodiques pour traiter divers sujets concernant la société :

- Conseil d'Administration : 4 réunions (le 08 février, le 28 avril, le 28 juin et le 16 décembre 2022)
- Comité de la Stratégie et de l'Investissement : 3 réunions (le 02 février, le 22 juin et le 09 décembre 2022)
- Comité d'Audit : 6 réunions (le 14 janvier, le 16 et 24 mars, le 17 juin, le 27 septembre 2022 et le 02 décembre 2022)
- Comité de Gouvernance : 03 réunions (le 25 mars, le 21 juin et le 1^{er} novembre 2022)

2. FAITS MARQUANTS 2022

JANVIER

- Lancement des travaux d'élargissement des deux derniers lots (lot 2 et 3) de l'autoroute Casablanca-Berrechid et de l'autoroute de contournement de Casablanca.

FÉVRIER

- Signature d'un accord entre ADM, l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et la Fondation MASclR pour la mise en œuvre d'un projet de recherche visant à renforcer la sécurité sur les autoroutes nationales.
- Intervention de M. Anouar Benazzouz à la 84ème session annuelle du Comité des Transports Intérieurs (CTI).

MARS

- Réalisation des travaux de pose des poutres du passage supérieur de l'échangeur de Skhirat au niveau de l'autoroute Rabat-Casablanca.
- Lancement d'un nouveau canal de recharge Jawaz-Bank Assafa.
- Participation à la Journée d'Information sur le programme prévisionnel des marchés de BTP au profit des professionnels BTP

AVRIL

- Organisation d'une opération Iftar durant le mois de Ramadan, au profit des conducteurs PL.
- Signature d'un accord de partenariat entre ADM et Jadara Foundation pour développer des actions conjointes permettant aux bacheliers méritants et issus de milieux défavorisés de poursuivre et de réussir leurs études supérieures.
- Organisation d'un Workshop sur les ITS (Intelligent Transportation Systems) au profit d'une délégation Nigérienne.
- Réalisation des travaux de pose d'une passerelle pour piétons au point kilométrique PK 3 au niveau de l'autoroute Casablanca – Berrechid.

MAI

- Réalisation des travaux de renforcement de la bretelle de sortie de l'échangeur Tit Mellil sur l'autoroute de contournement de Casablanca sens Rabat-Casablanca.
- Élection de M. Anouar Benazzouz en tant que Président de la Fédération Routière Internationale (l'IRF).
- Participation et intervention de M. Anouar Benazzouz au sommet du Forum International des Transports 2022.

JUIN

- Lancement de la campagne #Twehchnakoum à l'adresse des Marocains du Monde.
- Participation au Salon International du Transport et de la Logistique pour l'Afrique et la Méditerranée.

- Mise en service de l'échangeur « Machraa Ben Abbou » situé au Point Kilométrique PK 104 de l'autoroute Casablanca – Marrakech.
- Lancement des travaux d'entretien de la chaussée de l'autoroute Meknès-Fès au niveau de l'échangeur Meknès-Est situé au PK130 de l'autoroute Rabat – Fès.
- Célébration de la fin des travaux de reconstruction et de réhabilitation de l'établissement scolaire « El Arbi Batma » limitrophe au nouvel échangeur "Machraa Ben Abbou".
- Signature d'une convention de partenariat pour la réalisation des travaux d'aménagement de la voie de « Taddart », reliant la Ville verte de Bouskoura à l'aéroport Mohammed V de la province de Nouaceur.
- Intervention de M. Anouar Benazzouz dans le cadre de la réunion de haut niveau des Nations Unies sur la sécurité routière mondiale.

JUILLET

- Lancement de la campagne Média « Métiers et services » dans l'objectif de faire connaître les métiers et l'expertise d'ADM et mettre en avant la mobilisation de ses professionnels pour offrir des services de qualité sur l'autoroute

SEPTEMBRE

- Lancement des travaux de réalisation d'un passage inférieur sous l'autoroute Rabat – Casablanca (A1) au niveau de la ville de Mohammedia au Point Kilométrique PK 54.

OCTOBRE

- Lancement de la recharge de Jawaz via le réseau des agences Al Filahi Cash.
- Organisation de la 4ème édition de la Conférence Internationale sur la Mobilité Durable et la conférence annuelle de l'IRF par ADM et la Fédération Routière Internationale (IRF).
- Participation et intervention de M. Anouar Benazzouz à la 7ème conférence régionale pour l'Afrique.
- Participation à la 13ème édition du salon du cheval d'El Jadida.
- Formation d'un groupe de formateurs internes d'ADM au Japon en partenariat avec la JICA.

NOVEMBRE

- Attribution de deux trophées à ADM Projet, parmi les quatre décernés, des meilleures présentations lors de la 11ème édition du Congrès National de la Route de Dakhla.
- Signature de la 3ème convention de partenariat et d'assistance technique entre ADM et VINCI Autoroutes.
- Organisation d'un atelier scientifique sur « Les techniques de génie biologique pour le traitement des sols contre l'érosion hydrique » en collaboration avec l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) et l'Agence de Coopération Internationale Allemande (GIZ).
- Réalisation des travaux de pose d'une passerelle métallique pour piétons au point kilométrique PK 16 + 500 au niveau de l'autoroute Rabat – Casablanca.
- Participation et intervention d'ADM à la conférence ASECAP DAYS 2022

- Participation d'ADM à la 1ère édition de « policylab transformation verte » organisée par la Coopération Internationale Allemande (GIZ) en partenariat avec le Centre International Hassan II de Formation à l'Environnement

DÉCEMBRE

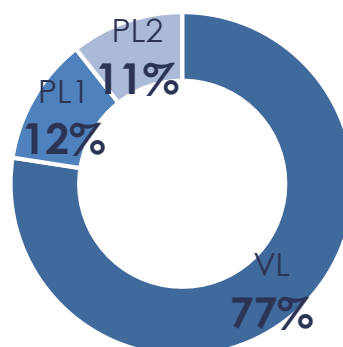
- Organisation d'un workshop dédié à la presse pour informer sur l'avancement des travaux des deux derniers lots du chantier de triplement de l'autoroute Casablanca-Berrechid et de l'autoroute de contournement de Casablanca.
- Réalisation de travaux de pose d'une passerelle métallique pour piétons au point kilométrique PK 9 au niveau de l'autoroute Casablanca – Berrechid.

3. Principaux Indicateurs 2022

TMJA
13.600 v/j

Le TMJA (Trafic Moyen Journalier) retrouve son niveau d'avant 2020.

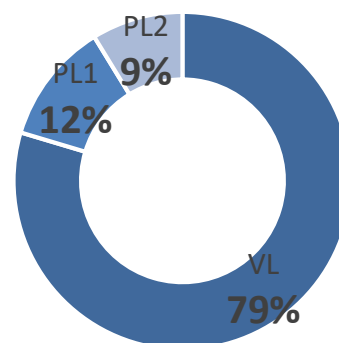
Ce sont 24 M vk qui ont été parcourus quotidiennement sur le réseau autoroutier.



Transactions

422.000 /j

Le volume total des transactions effectués quotidiennement en 2022 dépasse largement 400.000 TRX/j. Cette valeur ne peut pas être directement comparées à celle de 2019 à cause des changements opérés sur le système d'exploitation (création de nouvelles gares et déposition d'autres).

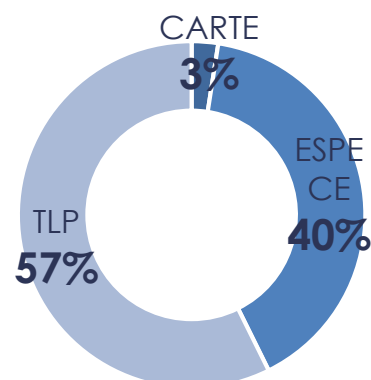


Télépéage

57%

En %, le télépéage n'a pas progressé par rapport à 2021 est reste au niveau de 57%.

La carte d'abonnement est au niveau de 3% au lieu de 4% en 2021. Le mode Espèce conserve également son niveau de 2021.



ÉVOLUTIONS / 2021

CIRCULATION

+6,3%

La circulation a progressée de +6% par rapport à 2021, rattrapant son niveau de 2019. Ce résultat est obtenu grâce à la croissance du trafic VL (+8%). Le trafic PL n'a évolué que de +0,4%. Le trafic PL1 a reculé de -1% et le trafic PL2 a cru de +2%.

TRANSACTIONS

+5,3%

L'évolution des transactions est établie sur le réseau stable. La croissance est légèrement plus basse que la circulation.

SEUILS

PL

23%

Les PL représentent 23% de la circulation et seulement 20% des transactions. Ils parcourent en moyenne plus de distance que les VL.

TLP

57%

Le télépéage maintient son haut niveau de 2021. Les taux par classe sont : VL : 56% / PL1 : 56% / PL2 : 73% (+9 points /2021).

ÉVOLUTIONS / 2021

RECETTES

+5,4 %

La recette a progressée de +5,4 % par rapport à 2021, dépassant son niveau de 2019. Ce résultat est obtenu grâce à la croissance des recettes des VL (+7,8%).

SEUILS

PL

34%

Les PL représentent 34% des recettes ADM.

TLP

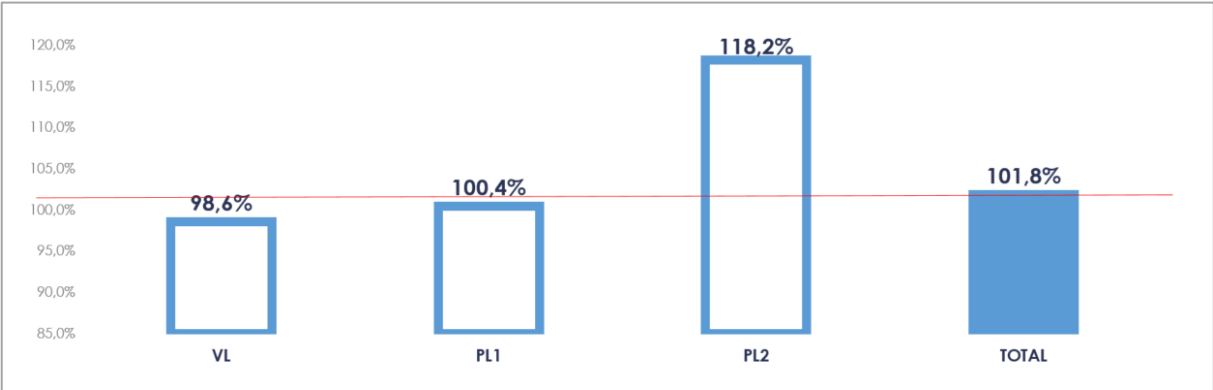
57%

Le télépéage représente 57% des recettes de ADM.

NIVEAU DE RÉCUPÉRATION DES RECETTES PAR RAPPORT à 2019

ADM a retrouvé son niveau de recette de péage global de 2019.

Par catégorie, l'activité VL n'a pas entièrement récupéré son niveau d'avant COVID contrairement à l'activité PL qui a dépassé les performances de 2019.

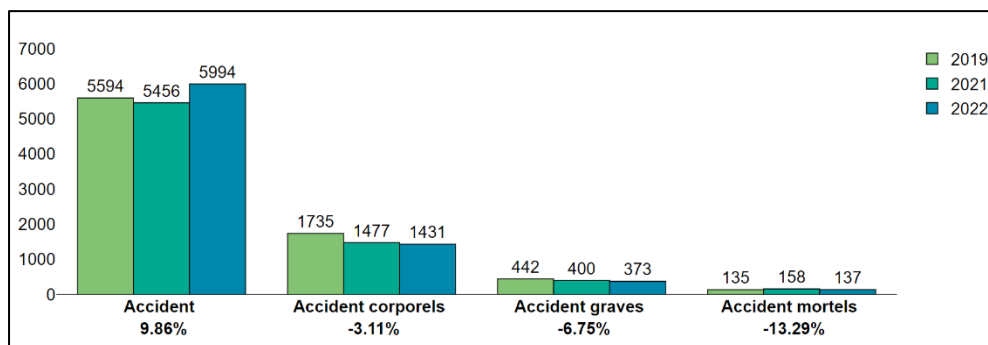


SECURITE

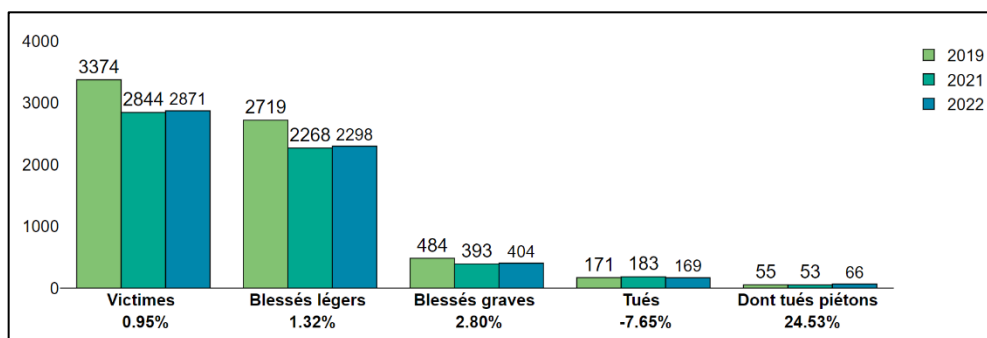
L'année 2022 a connu une baisse des accidents mortels de -13,3% (-21 accidents mortels) qui s'est traduite par une baisse du nombre de tués de -7,6% (-14 tués)

BILAN DES ACCIDENTS :

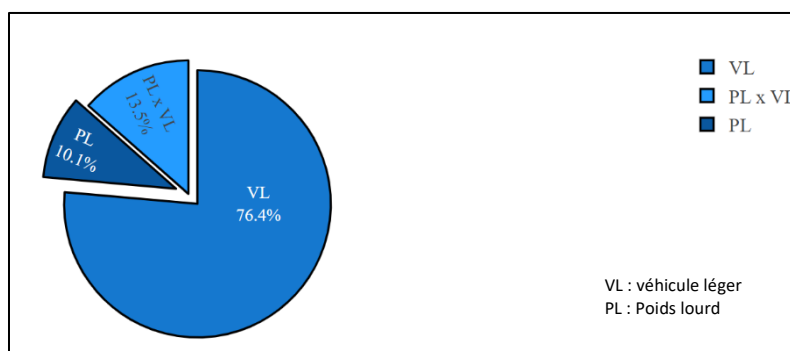
BILAN DES ACCIDENTS



BILAN DES VICTIMES



REPARTITION DES ACCIDENTS PAR CATEGORIES



Poursuite de l'implémentation du plan d'action globale contre l'insécurité routière :

- Renforcement du rôle du centre info trafic ainsi que les tours de contrôles régionaux pour la mise en œuvre de la stratégie d'exploitation sur les volets du maintien de la viabilité, gestion du trafic et l'aide au déplacement.
- Développement des outils en se basant sur l'IA pour la qualification des sections autoroutière dans le cadre d'une convention entre ADM, UM6P et MAScir.
- Poursuite du plan de mise à niveau des dispositifs de la retenue aux droits des ouvrages
- Hermétisation du Terre pleine centrale sur un linéaire (10 Km)
- Mise à niveau de la signalisation horizontale sur le réseau (1806 Km)
- Poursuite du plan de sécurisation des passages supérieurs par du grillage anti-jets des pierres (48 ouvrages)
- Poursuite du plan de mise en œuvre de la clôture en dur sur les sections à fort trafic, notamment la section entre Rabat – Casablanca (18 Km)

4. PERFORMANCE FINANCIERE

DASHBOARD FINANCIER

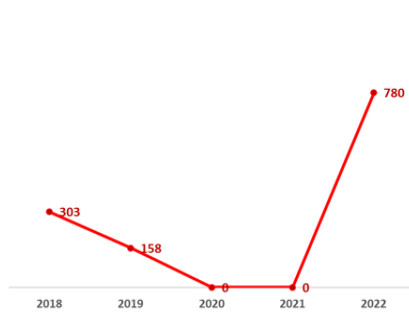


Hors l'impact défavorable du Forex, qui est de 780 MDH, le résultat net est positif de 111 MDH

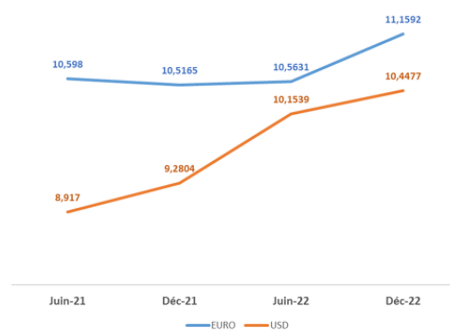
FOREX :

- La forte appréciation des devises contre le MAD, principalement l'USD et le KWD, a fortement impacté les résultats de l'année 2022, avec un risque de change latent de -780 millions de dhs, après 2 exercices de Forex favorable (2020-2021)

Evolution des impacts FOREX 2018-2022



Evolution des cours de change 2021-2022



Devise	Juin-21		Dec-21		Juin-22		Dec-22	
	Perte	Gain	Perte	Gain	Perte	Gain	Perte	Gain
EUR		408		466		413	100	
USD		97		11	189		246	
KWD		61	81		369		473	
JPY		49		48		141		62
ID	9		13		19		23	
AED	2			2	1		1	
Impact Forex	604		433		24		780	
Impact Comptes	0		0		24		780	

INVESTISSEMENT 2022

Le budget d'investissement prévu initialement pour l'exercice 2022 s'élève à 1.424 millions de dh. Le montant des réalisations de 2022 s'élève à 553 millions de dh, ce qui correspond à un taux de réalisation de 39% du budget d'investissement.

Les réalisations enregistrées en 2022 par rapport aux différents chapitres du budget d'investissement se présentent comme suit :

CAPEX en millions de dhs	Budget 2022	Réalisé 2022	Taux de réalisation
PROJETS D'EXTENSION DU RESEAU	571,9	223,3	39%
TRIPLEMENTS	396,3	220,1	56%
TIT MELLIL BERRECHID	175,6	3,2	2%
PROJETS SUR AUTOROUTES EN SERVICE	686,3	296,7	43%
AUTOMATISATION	299,6	138,0	46%
SECURITE	97,1	42,0	43%
MAINTENANCE INFRASTRUCTURE	261,6	116,7	45%
RADIO 107.7	28,0		0%
ETUDES	89,3	25,4	28%
AUTRES INVESTISSEMENTS	76,5	7,8	10%
TOTAL	1 424,1	553,3	39%

FONCTIONNEMENT 2022

Un Résultat Net négatif de -669 millions de dh en 2022, en dégradation de 712 millions de dh par rapport au réalisé 2021 et de 578 millions de dh par rapport au budget 2022 fortement impacté par le FOREX.

L'année 2022 a été pour ADM une nouvelle fois une année de reprise ayant permis de retrouver le niveau de trafic autoroutier de 2019 après deux années 2020 et 2021 lourdement impactées par la crise sanitaire du Covid19.

Le chiffre d'affaires, a ainsi connu une amélioration de **+175 millions de dh (+5,5%)** par rapport à 2021, pour atteindre **3 378 millions de dh**. Cette reprise a été par ailleurs plus importante que les prévisions budgétaires 2022 d'ADM de **+153 millions de dh (+4,8%)**.

Les charges courantes d'exploitation ont connu une stabilisation (**+0,5%**) par rapport à 2021, en-dessous de **-70 millions de dh (-15,5%)** par rapport aux prévisions budgétaires de 2022 dans une optique d'optimisation des coûts.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) a atteint en 2022 le niveau de **2 263 millions de dh**, soit une baisse de **115 millions de dh** par rapport à 2021.

Le résultat d'exploitation est en amélioration de **+263 millions de dh** par rapport au réalisé 2021.

Le résultat financier a été lourdement impacté par une évolution défavorable du FOREX, suite à l'appréciation de l'USD, donnant lieu à une dégradation du résultat financier de **-937 millions de dh** par rapport à l'année 2021, et de **-847 millions de dh** par rapport au budget 2022.

Le résultat net à fin 2022 est de **-669 millions de dh**, fortement impacté par le FOREX. **Hors cet impact le résultat net serait de +111 millions de dh.**

Compte de résultat 2022

En millions de dhs	Réal 20 FY	Réal'21 FY	Réal 22 FY	Budget 22	Réal 22 vs Bud' 22		Réal'22 vs Réal'21	
					Abs	%	Abs	%
Chiffre d'Affaires	2 408,8	3 202,7	3 377,6	3 224,4	153	4,8%	175	5,5%
Prestation d'exploitation	167,9	177,6	181,7	187,0	-5,3	-2,8%	4,1	2,3%
Entretien courant de l'infrastructure	77,5	78,7	78,9	96,6	-17,7	-18,4%	0,2	0,2%
Entretien courant des installations et des équipements	20,2	21,2	23,7	31,3	-7,6	-24,4%	2,4	11,5%
Autres achats de travaux et de prestation de service	4,0	4,0	3,1	4,1	-0,9	-22,9%	-0,9	-21,5%
Consommation Mat & Frs	39,5	27,6	16,9	35,4	-18,5	-52,2%	-10,7	-38,8%
Utilities	37,2	39,8	43,6	46,4	-2,8	-6,1%	3,7	9,4%
Programme communication	8,3	12,6	22,3	28,8	-6,5	-22,6%	9,7	76,8%
Formation	0,4	0,2	0,8	2,2	-1,4	-64,4%	0,6	++
Honoraires (support), Frais acte & contentieux	15,5	20,2	13,0	22,6	-9,6	-42,5%	-7,2	-35,5%
Charges courantes d'exploitation	370,3	382,0	384,0	454,4	-70	-15,5%	2	0,5%
Grosses réparations	346,2	207,0	500,9	500,0	1	0,2%	294	141,9%
Charges de personnel	231,2	216,5	208,8	235,7	-27	-11,4%	-8	-3,6%
Taxes et Charges sur exc. antérieurs	11,3	19,3	21,3	13,0	8	64,1%	2	10,6%
Excédent Brut d'Exploitation	1 449,8	2 377,8	2 262,7	2 021,4	241,2	12%	-115,2	-5%
% du CA	52,8%	64,4%	76,2%	62,0%				
Dotations d'exploitation (nettes de reprises)	683,6	930,1	551,6	544,5	7,2	1,3%	-378,5	-40,7%
Résultat d'exploitation (RE)	766,2	1 447,7	1 711,0	1 477,0	234	15,8%	263	18,2%
Résultat Financier	-1 296,3	-1 438,3	-2 374,9	-1 527,6	-847	-55,5%	-937	-65,1%
Résultat Courant (RC)	-530,1	9,4	-664,1	-50,6	-614	---	-674	---
Résultat Non-Courant	6,5	49,6	8,6	-25,2	34	---	-41	-82,7%
Résultat Avant Impôts	-523,5	59,0	-655,5	-75,8	-580	---	-715	---
Résultat Net (RN)	-536,0	42,4	-669,4	-91,9	-577,5	-628%	-711,8	---
% du CA	-22,3%	1,3%	-19,8%	-2,9%				

Chiffre d'affaires

Grâce à la reprise du trafic enregistrée en 2022, ADM a réalisé un chiffre d'affaires de 3 378 millions de dh hors taxes, en hausse de +4,8% par rapport aux prévisions budgétaires 2022 et de +5,5% par rapport à l'exercice 2021.

En millions de dhs	Réal 20 FY	Réal'21 FY	Réal 22 FY	Budget 22	Réal 22 vs Bud' 22		Réal'22 vs Réal'21	
					Abs	%	Abs	%
Recettes de péage	2 240,8	3 000,8	3 168,3	2 993,7	174,6	5,8%	167,5	5,6%
Recettes hors péage	168,0	201,9	209,3	230,7	-21,5	-9,3%	7,4	3,7%
Chiffre d'Affaires	2 408,8	3 202,7	3 377,6	3 224,4	153	4,8%	175	5,5%

Charges courantes d'exploitation

Les charges courantes d'exploitation en 2022 sont en baisse de -70 millions de dh par rapport au budget 2022.

L'analyse détaillée des principales rubriques des charges courantes d'exploitation se présente comme suit :

- **Prestations d'exploitation :**

La reprise du trafic enregistrée en 2022 et la hausse du prix du carburant a impacté à la hausse les charges liées aux prestations d'exploitation par rapport à 2021. Ces dernières ont augmenté de 4,1 millions de dirhams (+2,3%) par rapport au réalisé 2021 cependant elles restent inférieures au budget de -5,8 millions de dh (-2,8%).

- **Entretien courant de l'infrastructure :**

L'entretien courant de l'infrastructure a connu une stabilisation (+0,2%) par rapport à 2021, en baisse de 17 millions de dh (-18%) par rapport au budget 2022, expliquée par la reprogrammation de certaines activités d'entretien (Bâtiments, entretien divers) pour l'année 2023.

- **Entretien courant des installations et équipements :**

L'entretien courant des installations et équipements a connu également une baisse de -7,6 millions de dh (-24,4%) par rapport au budget 2022, expliquée par la reprogrammation à 2023 de plusieurs interventions de maintenance électrique, SAE, matériel de péage dans une optique d'optimisation.

- **Consommation de matière & fournitures :**

La consommation de matière et fournitures est en baisse de -10,7 millions de dh (-38,8%) par rapport à 2021 principalement sous l'effet de du souci d'approvisionnement qu'ont connu les tags jawaz suite à la crise des semi-conducteurs.

- **Grosses réparations :**

Les grosses réparations ont enregistré 500 millions de dirhams (soit 90 km en linéaire) , en ligne avec le budget.

- **Charges du personnel :**

Les charges du personnel sont en baisse de -27 millions de dh (-11,4%) par rapport au budget 2022 et de -8 millions de dh (-3,6%) par rapport au réalisé 2021.

Principales évolutions :

- Départ de 19 personnes vs 28 budgétisés
- Recrutement : 16 réalisés vs 23 budgétisés
- Baisse de la provision pour congé suite à l'amélioration de la consommation

- **Dotations d'exploitation :**

Les dotations d'exploitation nettes de reprises ont enregistré une baisse de -378,5 millions de dh par rapport à 2021 (taux de réalisation de 101% par rapport au budget 2022).

Cette baisse est expliquée principalement par le niveau des reprises impactés par les réalisations de grosses réparations : +294 millions de dh par rapport au réel 2021.

- **Résultat financier :**

en millions de dh	Réal 20 FY	Réal'21 FY	Réal 22 FY	Budget 22	Réal 22 vs Bud' 22		Réal'22 vs Réel'21	
					AbU	%	Abs	%
Charges d'intérêts	- 1 478,6	- 1 478,2	- 1 610,2	-1 582,0	-28,2	-1,8%	-132,1	-8,9%
Coût du risque de change	142,0	27,1	- 814,4	24,5	-838,8	-3427,7%	-841,5	++
<i>Gains de change</i>	20,1	40,4	31,6	34,0	-2,4	-7,0%	-8,8	-21,7%
<i>Pertes de change</i>	42,8	13,0	65,1	8,0	57,1	714,0%	52,1	401,2%
<i>Reprises financières</i>	164,8	0,2	0,4	152,7	-152,3	-99,7%	0,3	127,4%
<i>Dotations financières</i>	0,2	0,4	781,3	154,3	627,1	406,5%	780,9	++
Intérêts et autres produits financiers	40,3	12,8	49,7	30,0	19,7	65,8%	37,0	289,7%
Résultat Financier	-1 296,3	-1 438,3	-2 374,9	-1 527,6	-847	-55,5%	-937	-65,1%

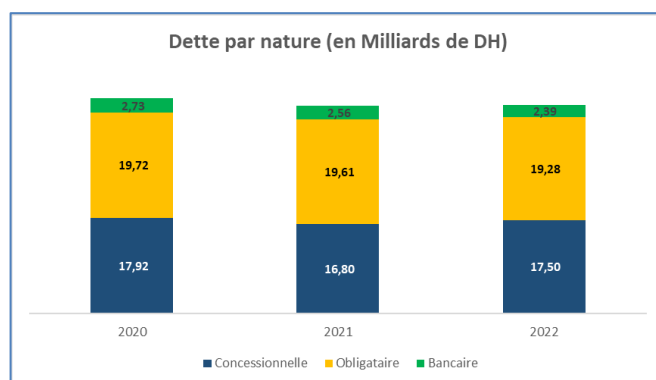
Le résultat financier au titre de l'année 2022 est de -2 374,9 millions de dh, en dégradation de 847 millions de dh par rapport au budget 2022 et en dégradation de 937 millions de dh par rapport à 2021.

Le résultat financier a été fortement impacté par l'évolution défavorable du FOREX (780 MDH)

ZOOM SUR LA DETTE

L'encours de la dette total d'ADM à fin 2022 est de l'ordre de 39,2 milliards de DH vs. 38,9 milliards de DH à fin 2021. Cette augmentation est totalement dû à l'impact défavorable du Forex.

La dette à fin 2022 est composée de 17,5 milliards de DH en dette concessionnelle, 19,3 milliards de DH en dette Obligataire et 2,4 milliards de DH de dette bancaire. 55% de la dette globale d'ADM est en dirhams et 45% en devises étrangères.



Le graphique ci-dessous, montre l'évolution de la dette sur les trois dernières années.

Financement de l'activité

Pour financer ses dépenses d'investissement et assurer son équilibre financier, ADM a recours généralement aux emprunts concessionnels en devises garantis par l'état, aux émissions obligataires garantis par l'état et à l'autofinancement généré par l'exploitation.

A fin 2022, 55 conventions de prêts pour la participation au financement des autoroutes ont été signées avec différents bailleurs de fonds internationaux et principalement la BEI, le FADES, le FKDEA, la BID, et la JICA pour le financement des projets d'ADM.

Sur le marché local, ADM a réalisé à date 21 émissions obligataires garanties par l'Etat et a levé un prêt bancaire.

Financement Concessionnel

En 2022, aucun nouveau financement concessionnel n'a été contracté.

Financement local

La levée obligataire qui était programmée sur l'année 2022 a été retardé à 2023, grâce à la reprise des recettes péage et à la rationalisation des dépenses.

Flux de trésorerie

La trésorerie d'ADM reste déficitaire sur la période 2021-2032 avec un déficit qui se creuse davantage avec le démarrage des nouveaux investissements. ADM fait face à ce déficit en réalisant des levées obligataires sur le marché local de l'ordre de 1,5 à 2 Milliards par an.

En 2022, 727 Millions de tirages concessionnels ont été réalisés. Il s'agit de tirages sur le prêt BERD pour le Financement de la liquidité, de tirages BEI pour le financement du projet d'Automatisation et d'un tirage BEI pour le projet d'élargissement à 2x3 voies des autoroutes de Contournement de Casablanca et de Casablanca – Berrechid (lots 2& 3).

Par ailleurs, l'émission obligataire de 1,5 Milliards prévue en 2022 a été retardée à 2023 selon les besoins de trésorerie.

BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

L'actif immobilisé a été augmenté par les investissements qu'a connus l'exercice de 2021, principalement :

- Projets d'extension du réseau : 223,3 millions de dh ;
- L'accélération du plan d'automatisation : 138,0 millions de dh
- Les investissements liés à la sécurité du réseau : 42 millions de dh ;
- Les investissements liés à la maintenance de l'infrastructure : 116,7 millions de dh

Ecarts de conversion-Actif :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2022 un solde de 847 millions de dh contre 183 millions de dh enregistrés fin 2021, cette évolution trouve son origine essentiellement dans la dépréciation du dirham face aux devises suivantes : Dinar Koweitien, Dollar US et l'Euro.

Le détail de l'évolution de la perte de change latente par devises et par bailleurs de fonds se présente comme suit :

Evolution des écarts de conversion actif par bailleurs de fonds en Mdh

Bailleurs	Déc-21	Déc-22	Var	En %
BEI	-	127	127	
BERD	-	36	36	
BID	13	23	10	75%
EXIM BANK	56	187	131	233%
FAD	1		- 1	-100%
FADES	62	348	286	458%
FKDEA	49	125	75	153%
Total	183	847	664	364%

ACTIF CIRCULANT HORS TRESORERIE

Cette masse du bilan totalise un montant de 3 766 millions de dh dont les principaux composants sont :

En millions de Dhs	Déc-21	Déc-22	Var	En %
Stocks	19	30	11	59%
Clients et comptes rattachés	158	220	62	40%
Etat débiteurs (dont Crédit TVA)	3 216	2 750	- 466	-14%
Titres et valeurs déplacement	1 345	720	- 625	-46%
Autres	41	45	4	11%
Total	4 779	3 766	- 1 013	-21%

Stocks :

Cette rubrique présente au 31/12/2022 un solde brut de 33 millions de dh correspondant aux valeurs des fournitures stockables, détenues par diverses entités et non encore consommées (dont une valeur de 3 millions concernant un stock de fournitures à reformer qui a été provisionnée).

Créance de l'actif circulant

- Clients et comptes rattachés :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2022 un montant brut de 513 Millions de dh contre 429 millions en 2021. Les comptes Clients nette de provisions fin 2022 enregistre le solde de 220 millions de dh, soit une variation de 39% par rapport à 2021.

- État débiteur

Ce poste dont le solde s'élève à 2 750 millions de dh se compose essentiellement du Crédit TVA qui s'élève à 2 705 millions de dh.

Il y a lieu de signaler que grâce à la politique de défiscalisation des investissements, par le biais de l'établissement des conventions d'investissements avec l'Etat, ADM a pu diminuer de 463 millions de dh (soit 15%) son crédit de TVA ;

- **Comptes de régularisation actif**

Le compte est débiteur d'un montant de 41 millions de dh relatif principalement aux commissions sur contrats de gestion de flux monétiques et de collectes de fonds.

- **Titres et valeurs de placement**

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2022 un montant de 720 millions de dh, correspondant en totalité aux placements des excédents de la trésorerie d'ADM en OPCVM.

- **Écart de conversion actif (éléments-circulants)**

Cette rubrique fait apparaître un solde de 0,7 million de dh correspondant à l'augmentation des dettes du passif circulant libellées en devises.

TRESORERIE-ACTIF

- **Banques**

Ce poste s'élève au 31 décembre 202 à 98 millions de dh.

- **Caisses**

Ce poste s'élève au 31 décembre 2022 à 50 millions de dh, il s'agit principalement des caisses de péage des différents centres d'exploitation relatifs aux recettes de fin de l'exercice non encore collectées par la banque à la date de 31 décembre pour un montant de 35 millions de dh et des caisses de fonds de roulement péage pour une valeur de 15 millions de dh.

BILAN PASSIF

FINANCEMENT PERMANENT

CAPITAUX PROPRES

Cette rubrique affiche au 31 décembre 2022 un solde de à 25 813 millions de dh détaillée comme suit :

- Capital social : Ce compte enregistre un montant de 15 716 millions de dh.
- Ecart de réévaluation : faisant ressortir un montant de 22 555 millions de dh.
- Report à nouveau : Ce compte enregistre un montant de – 11 789 millions de dh.
- Résultat à fin décembre 2022 : Une perte de 669 millions de dh.

DETTES DE FINANCEMENTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2022 un solde de 39 186 millions de dh. Elle est composée essentiellement des éléments suivants :

En millions de Dhs	Déc-21	Déc-22	Var	En %
Emprunts obligataires	19 608	19 278	- 330	-2%
Emprunts en devises	16 803	17 499	697	4%
Emprunts en Dirhams	2 559	2 388	- 171	-7%
Dépôts et cautionnements	21	21	-	- %
Total	38 990	39 186	196	1%

PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES

Cette rubrique fait ressortir un solde de 6 395 millions de dh. Il s'agit principalement de :

En millions de dh	Déc-21	Déc-22	Var	%
Provisions pour risque de change	-	781	781	
Provisions pour litige (Responsabilité civile)	31	32	1	3%
Provisions pour Gros litiges (Entreprises)	51	43	-8	-16%
Provisions pour reprofilage de la dette	534	534	0	0%
Provisions pour grosses réparations	4 857	4 964	107	2%
Provisions exceptionnelles pour risques	13	13	0	0%
Provisions exceptionnelle (Projet FA)	28	28	0	0%
TOTAL	5 514	6 395	881	16%

ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF

Il s'agit de la diminution latente constaté au 31/12/2022, des emprunts consentis par les bailleurs de fonds suite à la baisse des cours de change par rapport au dirham fin décembre 2022. Le montant de ce profit de change latent est de 66 millions de dh.

La décomposition ainsi que la variation des gains de change latents par devise se présente ainsi :

En Millions de Dh	Dec-21	Dec-22	Var	En %
AED	3		- 3	-100%
EUR	466	5	- 461	-99%
JPY	48	62	14	30%
KWD	31		- 31	-100%
USD	67		- 67	-100%
Total	614	66	- 547	-89%

PASSIF CIRCULANT HORS TRESORERIE

Fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste s'élève à plus de 743 millions de dh au 31 décembre 2022 contre 746 millions de dh au 31 décembre 2021. Il concerne les dettes fournisseurs non échues au 31 décembre 2022.

La dette fournisseur est composée de :

En millions de Dhs	Déc-21	Déc-22	Var	En %
Fournisseurs-Factures non parvenues	439	510	71	16%
Fournisseurs-Retenues de garantie	129	118	- 11	-9%
Fournisseurs-Travaux	173	110	-63	-36%
Fournisseurs-Retenues fond de Roulement	5	5	-	0%
Total	746	743	- 3	-0,4%

Comptes de régularisation Passif

Le total de ce poste s'élève à environ 1 047 millions de dh, il est constitué de :

En millions de Dhs	Dec-21	Dec-22	Var	En %
Intérêts courus et non échus à payer sur les emprunts	641	726	85	13%

Produits constatés d'avance relatifs aux reliquats des soldes Télépéages et autres supports de prépaiements non encore consommés au 31/12/2022	224	234	10	4%
Pénalités provisoires sur marché de travaux	85	85	-	0%
Total	950	1 047	97	10%

TRESORERIE PASSIF

Le solde des comptes courants bancaires créditeurs s'élève à 36 millions de dhs au 31 décembre 2022.

Résultats Consolidés en normes IFRS

	DEC-2022	DEC-2021	%
Chiffre d'affaires Exploitation	3 383	3 207	5%
Résultat opérationnel courant	2 149	1 743	23%
Résultat opérationnel	2 158	1 794	20%
Coût de l'endettement financier net	1 794	1 514	19%
Résultat Net	-910	436	309%

- Un chiffre d'affaire exploitation consolidé a augmenté par rapport à 2021 de 5%.
- Un résultat opérationnel positif de 2 158 milliards de dh, soit une augmentation de 20% par rapport à 2021 en conséquence directe de la hausse du C.A de 237 millions de dh soit 6% de 2021 à 2022.
- Un coût d'endettement financier net de (1.8) milliards de dh affichant une hausse de 19% par rapport à l'exercice antérieur expliquée principalement par l'effet du Forex.
- Un résultat net négatif de 910 millions de dh fortement impacté par le FOREX.

(en milliers de dirhams)	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021
Intérêts et charges financières assimilées	1 479 244	1 464 426
Variation de juste valeur des instruments financiers	18 977	18 977
Effet actualisation	154 704	16 439
Autres retraitements	141 212	14 127
Coût de l'endettement	1 794 137	1 513 969

Notes complémentaires sur les comptes en normes IFRS :

1. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Valeurs brutes (en milliers de dirhams)	31.12.2021	Augmentation	Diminution	31.12.2022
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	69 918 237	631 470	-	70 549 707
Amortissement des immobilisations incorporelles du domaine concédé	1 462 645	327 945	-	1 790 590
Valeurs nettes	68 455 592	303 525	-	68 759 117

Les immobilisations incorporelles en concession ont connu une augmentation nette de de 303 MMAD durant 2022.

2. Autres Actifs non courants :

(en milliers de dirhams)	Au 31.12.2021	Au 31.12.2022
Impôts différés actifs	992 491	992 491
Instruments dérivés (trading)	-	-
Autres débiteurs non courants	2 488 133	1 967 388
Autres actifs non courants	3 480 624	2 959 879

a- Les impôts différés actifs :

Au 31.12.2022, ils comprennent essentiellement l'impôt sur l'amortissement fiscalement différé.

(en milliers de dirhams)	Au 31.12.2021	Au 31.12.2022
Impôts différés actifs	992 491	992 491

b- Crédit de TVA :

Cette créance qui a été actualisée en fonction d'un échéancier de récupération générant un impact de financier de - 22 Millions de dh.

3. Autres actifs courants

(en milliers de dirhams)	Au 31.12.2021	Au 31.12.2022
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	1 383 807	724 812
Autres débiteurs courants	694 579	825 855
Autres actifs courants	2 078 385	1 550 667

Les actifs financiers à la juste valeur par le résultat comprennent les excédents de trésorerie placés et valorisés à leur juste valeur à la date de clôture. Les autres débiteurs courants comprennent essentiellement les créances sur l'Etat dont la part < 1 an de la créance TVA pour 511 millions de dhs.

4. Provisions

(En milliers de dirhams)	Au 31.12.2021	Dotations nettes des reprises	Effet Actualisation	Au 31.12.2022
Provision pour maintien en état de l'infrastructure (*)	4 403 015	-164 595	-133 115	4 371 534
Provisions pour risques et charges	72 976	8 342		81 318
Provisions	4 475 991	-156 254	-133 115	4 452 852

(*) dont part > 1 an KMAD 3 736 MMDhs au 31.12.2022.

La provision pour maintien en l'état de l'infrastructure pour un brut au 31/12/2021 de 4 958 MMAD a été calculée sur la base des prévisions de dépenses de grosses réparations par tronçon mis en service et pendant les 15 prochaines années pour tous les tronçons.

Le montant actualisé de cette provision au 31/12/2022 est de 4 372 MMAD avec un impact résultat de 31 millions de dhs.

5. Information sur les actifs et passifs financiers

(en milliers de dirhams)	Au 31.12.2022	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	724 812	724 812	-	-
Trésorerie	387 287	387 287	-	-
Sous-total actifs financiers	1 112 098	1 112 098	0	0
Emprunts et dettes financières diverses	38 641 865	2 000 000	6 870 000	29 771 865
Fournisseurs	753 572	753 572		
Decouvert	36 082	36 082		
Sous-total passifs financiers	39 431 520	2 789 654	6 870 000	29 771 865

6. Chiffre d'affaires

(en milliers de dirhams)	Au 31.12.2021	Au 31.12.2022
Chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	3 207 116	3 378 320
Chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	570 530	631 470
Chiffres d'affaires	3 777 647	4 009 789

L'augmentation du C.A péage de 6 % est directement liée à la hausse du trafic sur le réseau autoroutier.

7. Charges d'exploitation

(en milliers de dirhams)	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021
Charges liées à la construction des infrastructures en concession	631 470	570 530
Energies et Fournitures	21 421	21 025
Achat de travaux, études et prestations de services	181 800	176 512
Entretien routier	576 026	280 899
Entretien et réparation des biens mobiliers	15 181	11 402
Divers	156 713	150 036
Intercos	0	0
Achats et charges externes	1 582 611	1 210 405

Les achats et charges externes ont connu une baisse de 31% expliquée essentiellement par l'augmentation des charges liées l'entretien des infrastructures en concession.

8. Coût de l'endettement

(en milliers de dirhams)	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021
Intérêts et charges financières assimilées	1 560 503	1 464 426
Variation de juste valeur des instruments financiers	18 977	18 977
Effet actualisation	154 704	16 439
Autres retraitements	59 953	14 127
Coût de l'endettement	1 794 137	1 513 969

Les intérêts et charges financières comprennent les intérêts de l'exercice sur les emprunts en cours et l'amortissement en application des normes IFRS de la commission de garantie relative auxdits emprunts. Cette commission s'analyse en IFRS comme un coût d'emprunt et rentre dans le calcul du taux d'intérêt effectif.

Le coût d'endettement affiche une augmentation de 13% par rapport à l'exercice antérieur expliqué principalement par l'effet d'actualisation.

5. PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première résolution :

Les actionnaires approuvent les modalités de leurs convocations par faite par le Conseil d'Administration et lui donnent décharge pour toutes les formalités accomplies à cette fin.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu leur lecture, approuve le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états de synthèse dudit exercice, tels qu'ils sont présentés et tels qu'ils sont annexés au procès-verbal de l'Assemblée Générale, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et bilan faisant ressortir un résultat net négatif de **-669 453 074,07** de dirhams et un total bilan **73 795 342 218,84** de dirhams.

L'Assemblée approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Conseil au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de leur mandat, pour cet exercice, aux membres du Conseil d'Administration.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat telle qu'elle lui est proposée par le Conseil d'Administration et décide en conséquence que le résultat de l'exercice 2022 soit affecté en « Report à nouveau ». Après affectation des résultats, le compte « Report à nouveau » présentera donc un solde négatif de - **12 458 148 050,40** de dirhams.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les comptes consolidés du Groupe ADM au titre de l'exercice 2021 qui font ressortir un résultat net négatif de **-909 966 848,75** de dirhams et un total bilan de **74 040 132 729,22** de dirhams.

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de CDG Développement pour une durée de 6 ans.

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

6. MANDAT DES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ADM

AU 31 DECEMBRE 2022, LE MANDAT DES ADMINISTRATEURS SE PRESENTE COMME SUIT :

I-PERSONNES PHYSIQUES

Administrateur	Fonction	Date nomination	Date fin mandat
Monsieur Nizar BARAKA	Ministre de l'Équipement et de l'Eau, Président du Conseil d'Administration	28/10/2022	23/06/2024
Monsieur Mustapha FARES	Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, par intérim	28/06/2022	28/06/2029
Monsieur Mhamed BENHAMICH	Directeur des Affaires Techniques et des Relations avec la Profession, Ministère de l'Équipement et de l'Eau	28/06/2022	28/06/2029
Monsieur Abdellatif FAZOUANE	Directeur de la Stratégie et du Financement, par Intérim au Ministère de l'Équipement et de l'Eau	28/06/2022	28/06/2029
Monsieur Abdeslam JORIO	Chef de la Division des Secteurs de l'Infrastructure - Direction du Budget - Ministère de l'Économie et des Finances	30/06/2021	30/06/2027

II-PERSONNES MORALES

Administrateur	Représentant au sein du Conseil d'Administration	Date nomination	Date fin mandat
Trésor	Monsieur Allal TOTSS , Adjoint au Directeur Chargé des Audits, des Programmations et des Études à la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation	23/06/2018	23/06/2024
Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social	Madame Dounia TAARJI , Présidente du Directoire	28/06/2022	28/06/2029
Kuwait Investment Authority	Monsieur Muhammad SALAH ALKULAIB , Directeur Général AL AJIAL Holding, Représentant de Kuwait Investment Authority	30/06/2021	30/06/2027
Agence Nationale des Ports	Madame NADIA LARAKI , Directrice Générale.		Juin 2025

		25/06/2013	
Caisse de Dépôt et de Gestion	Madame Chadia JAZOULI , chargée de mission auprès du Président de CDG DEVELOPPEMENT	29/06/2017	29/06/2023
Banque Centrale Populaire	Monsieur Abdeslam BENNANI , Directeur Général Adjoint en charge de la Banque Corporate et Investment Banking Banque Centrale Populaire	23/06/2018	23/06/2024

AUTRES MANDATS DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION/SURVEILLANCE

Mr. Nizar BARAKA			
Fonction principale : Ministre de l'Équipement et de l'Eau			
Entité	Mandat		
	Titre	Début	Fin
Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes (LPEE)	Président du Conseil d'Administration	23 décembre 2021	AGO de 2023 (mandat restant à courir de son prédécesseur)
Conseil, Ingénierie et Développement (CID)	Président du Conseil d'Administration	20 décembre 2021	AGO de 2023 (mandat restant à courir de son prédécesseur)
Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA)	Membre du Conseil de Surveillance	21 décembre 2021	Pour la durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance restant à courir.
Société de Développement de la Lagune de Marchica (Marchica Med)	Administrateur	31 Janvier 2022	AGO de 2024 (mandat restant à courir de son prédécesseur)
Holding d'Aménagement Al Omrane (HAO)	Membre du Conseil de Surveillance	14 Janvier 2022	AGO de 2028.

Mr. Mustapha FARES**Fonction principale** : Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, par intérim

Entité	Mandat		
	Titre	Début	Fin
Organisation Technique et Immobilière et des Travaux Publics (ORTIBA)	Président du Conseil d'Administration	A partir du 28 juin 2022	
Société Nador West Med (NWM)	Administrateur	A partir du 29 juin 2022	

Abdellatif FAZOUANE

Fonction principale : Directeur de la Stratégie et du Financement, par Intérim au Ministère de l'Équipement et de l'Eau

Entité	Mandat		
	Titre	Début	Fin
Fonds d'Équipement Communal (FEC)	Administrateur	A partir du 06 décembre 2021	

Monsieur MHEMED BENHAMICH

Fonction principale : EX- DIRECTEUR DES AFFAIRES TECHNIQUES ET DE LA RELATION AVEC LA PROFESSION

Nom de l'Entreprise	Mandats exercés / postes et fonctions occupés	Dates début des mandats en cours
Société FINEA- Groupe CDG.	Administrateur	A partir du 17 mai 2021
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM).	Administrateur	A partir du 08 février 2022

Mr. Allal TOTSS, représentant du Trésor

Fonction principale : Adjoint au Directeur Chargé des Audits, des Programmations et des Études à la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation

Entité	Mandat		
	Titre	Début	Fin
L'Agence marocaine de l'efficacité énergétique	Administrateur		
La société d'investissement énergétique	Administrateur		
CNTSTEN	Administrateur		
ONHYM	Administrateur		

Mme Dounia TAARJI représentante FHII			
Fonction Principale : Présidente du Directoire du Fonds Hassan II pour le développement économique et social			
Entité	Mandat		
	Titre	Début	Fin
Société ROYAL AIR MAROC	Administrateur & président du Comité Stratégie et Investissement & membre du CNRG		
Société Casa Transport	Administrateur		
Société Ithmar Al Mawarid	Administrateur & Présidente du Comité d'Investissement		
Société de développement de la lagune de Marchica (MARCHICA MED)	Administrateur		
Société Moroccan Agency For Sustainable Energy (MASEN)	Administrateur & Présidente du Comité Stratégie Investissement & membre du Comité d'Audit & membre du CNRG		
Société Nador West Med	Administrateur & Présidente du Comité d'Audit		
Société d'investissement Energétiques (SIE)	Administrateur		
Société Nationale d'Aménagement Communal (SONADAC)	Administrateur		
Agence Spécial Tanger Méditerranée (TMSA)	Membre du Conseil de Surveillance & Présidente du Comité d'Audit & membre du Comité stratégique		
Société Tanger Med Port Authority (TMPA)	Administrateur		
Moroccan Foundation for Avanced Science Innovation and Research (MASCIR)	Administrateur & et Présidente du Comité d'audit		
Holding AL OMRANE	Membre du Conseil de Surveillance & Présidente du Comité de Gouvernance		
La Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)	Membre du Conseil de Surveillance		

Magrib Hospitaly Company (MHC)	Administrateur, Président du Conseil		
Société La Mamounia SA	Administrateur & Présidente du Comité d'Exploitation et d'Investissement & membre du Comité de Nomination et de Rémunération		
Société Foncière de la Lagune SA	Administrateur représentant de MHC		
Société Palais Jamai SA	Administrateur		
Société de Gestion de l'hôtel Michlifen Ifrane SA	Administrateur		
Société Foncière CMC	Administrateur & Présidente du Comité d'audit		
Société Alliances Développement Immobilier	Administrateur & membre du Comité d'audit		

Mme Nadia LARAKI représentante ANP
Fonction principale : Directrice Générale de l'Agence Nationale des Ports

Entité	Mandat		
	Titre	Début	Fin
PORTNET SA	Administrateur, Présidente du Conseil d'Administration	Juin 2012	Renouvelable tous les 6 ans
SAPT	Administrateur	Aout 2010	Renouvelable tous les 6 ans
SGPTV	Administrateur	Aout 2012	Renouvelable tous les 6 ans
LPEE	Administrateur, Présidente du Comité Stratégie et rémunération	Aout 2012	Renouvelable tous les 6 ans
CID	Administrateur, Présidente du Comité d'Audit	Aout 2010	Renouvelable tous les 6 ans
Ecole Hassania des Travaux Publics (EHTP)	Administrateur, Présidente du Comité Stratégie	Aout 2010	Renouvelable tous les 6 ans
Nador West Med	Administrateur		Renouvelable tous les 6 ans
Fondation Mohamed VI pour la protection de l'environnement	Administrateur	Aout 2010	Renouvelable tous les 6 ans

Mme Chadia JAZOULI représentante CDG Développement**Fonction Principale** : chargée de mission auprès du Président du Conseil d'Administration de CDG Développement

Entité	Mandat		
	Titre	Début	Fin
SGLN (Loterie Nationale)	Présidente du Conseil d'Administration	12/ 2016	11/ 2020
AUDA (Agence d'Urbanisation d'Urbanisation et de Développement Et de Développement d'Anfa)	Administratrice	12/2012	AGO appelée à statuer sur les comptes de 2024.
Cellulose Du Maroc	Administratrice	09/2007	AGO appelée à statuer sur les comptes de 2022.
FMF (Fonds Maroc Forêts) ; Filiale de CDG et CDC (Caisse de Dépôt et de Consignation Française)	Administratrice	06/2009	03 / 2020
CGEM	Administratrice	02/2020	Pour une durée de 3 ans

Mr. Abdeslam BENNANI représentant BP
Fonction Principale : Directeur Général Adjoint en charge de la Banque Corporate & Investment Banking à la Banque Centrale Populaire

Entité	Mandat		
	Titre	Début	Fin
UPLINE GROUP	Administrateur	AGO 30/06/2015	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020
MAROC LEASING	Administrateur	AGO 01/01/2016	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2021
CHAABI LLD	Président du Conseil d'Administration	AGO 30/05/2016	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2021
CHAABI INTERNATIONAL BANK OFFSHORE	Président du Conseil d'Administration	AGO 22/05/2015	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020
CHAABI CAPITAL INVESTISSEMENT	Administrateur	AGO 04/06/2018	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020
FONDS MOUSSAHAMA I	Président du Conseil d'Administration	AGO 28/06/2019	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2022
FONDS MOUSSAHAMA II	Président du Conseil d'Administration	AGO 30/06/2017	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2019
BANQUE ATLANTIQUE BENIN	Administrateur	AGO 28/03/2018	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2023
BANQUE ATLANTIQUE COTE D'IVOIRE	Administrateur	AGO 22/06/2018	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020
ATLANTIQUE FINANCE SA	Président du Conseil d'Administration	AGO 30/03/2018	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2023)
UPLINE CORPORATE FINANCE	Président Directeur Général	AGO 28/06/2016	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020
UPLINE CAPITAL MANAGEMENT	Administrateur	AGO 28/06/2016	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020
MEDIAFINANCE	Membre du Conseil de Surveillance	AGO 18/05/2016	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020

UPLINE GESTION	Administrateur	AGO 29/06/2016	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2021
ALISTITMAR CHAABI	Vice-Président du Conseil de Surveillance	AGO 19/06/2018	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2023
UPLINE SECURITIES	Membre du Conseil de Surveillance	AGO 21/06/2018	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2021
UPLINE INVESTMENTS FUND	Président Directeur Général	AGO 29/01/2016	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020
UPLINE ALTERNATIVE INVESTMENT	Président du Conseil d'Administration	AGO 25/01/2018	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2023
BP PATRIMOINE (Holding)	Administrateur	AGO 21/06/2018	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2023
AL AKARIA INVEST (Holding)	Administrateur	AGO 21/06/2018	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2023
CONFEDERATION GENERALE DES ENTREPRISES DU MAROC (CGEM)	Membre du conseil d'administration	AGO 22/01/2020	22/01/2023
BANQUE POPULAIRE TANGER TETOUAN	MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	AGO 18/ 05 / 2017	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2023

Mr. Abdeslam JORIO*

Fonction principale : Chef de la Division des Secteurs de l'Infrastructure à la Direction du Budget- Ministère de l'Economie et des Finances et de la Réforme de l'Administration

Entité	Mandat		
	Titre	Début	Fin

*Monsieur **Abdeslam JORIO** n'a aucun autre mandat dans d'autres conseils d'administrations et/ou Conseils de surveillance.

Mr. Muhamad Salah AL KULAIB, représentant du Consortium Moroco- Koweitien de Développement
Fonction principale : Directeur Général du Consortium Moroco-Koweitien de Développement

Entité	Mandat		
	Titre	Début	Fin
ZAIN AL AJIAL	Président Directeur Général		
AL AJIAL FUNDS	Président Directeur Général		
WANA CORPORATE	Administrateur		
AFRIQUIA SMDC	Administrateur		
GROUPE WESSAL (Wessal Bouregreg, Wessal Casa Port, Wessal Capital Asset Management et Wessal Tanger Marina)	Administrateur		

8- RAPPORT ESG (ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE)

SOMMAIRE

I. ELEMENTS GENERAUX

1.1 CARTE D'IDENTITE D'ADM

1.2 STRATEGIE EN MATIERE DE RSE

1.3 PERIMETRE DU REPORTING ESG

II. ELEMENTS SPECIFIQUES

2.1 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

2.2 INFORMATIONS SOCIALES

2.3 GOUVERNANCE

2.3.1 Composition de l'organe de gouvernance

2.3.2 Comités du conseil de gouvernance

Ce rapport ESG 2022 synthétise les actions responsables conduites par ADM en faveur de la création de valeur partagée avec ses parties prenantes à travers une approche de matérialité des enjeux de l'entreprise.

I. ELEMENTS GENERAUX

1.1 CARTE D'IDENTITE DU GROUPE

La Société Nationale des Autoroutes du Maroc est une société anonyme à Conseil d'Administration soumise aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, ainsi qu'à ses dispositions statutaires.

Intervenant depuis plus de 25 ans, ADM a permis le développement de l'infrastructure autoroutière et la réalisation d'un réseau de 1 800 Km d'autoroutes qui ont permis :

- 60% de la population est directement reliée au réseau autoroutier
- 70% de la population est desservie par le réseau autoroutier ou par les Voies Express
- 85 % de la population est à moins d'une heure de l'autoroute
- Toutes les villes de + 400 000 habitants reliées au réseau autoroutier
- 22/27 des villes de +100 000 habitants sont au réseau autoroutier à fin 2016

Depuis la création d'ADM en 1989, les pouvoirs publics ont adopté une stratégie volontariste d'aménagement du territoire favorisant un développement rapide du réseau autoroutier.

Aujourd'hui, ADM vit une transition qui marque un tournant dans sa vie d'entreprise dans un contexte où le client, toujours de plus en plus exigeant, attend des prestations d'un niveau très élevé tant en matière de confort et de sécurité et de qualité de service.

Ainsi en plus de ses missions de construction, d'exploitation et d'entretien ; de nouvelles missions s'ajoutent à celles-ci dont la priorité absolue est la garantie de la satisfaction client.

LES MISSIONS D'ADM :

- La construction, l'entretien et l'exploitation d'autoroutes qui lui sont concédées par voie de concessions ou contrats,
- La gestion, la protection et la conservation du domaine public dépendant du réseau de transport mis à sa disposition,
- La création et l'exploitation de services touristiques, d'hôtellerie et de tout autre service dans la proximité géographique de l'autoroute,

- L'exploitation et la gestion des biens immobiliers et mobiliers,
- La satisfaction client par le développement de services innovant pour garantir leur sécurité, leur confort et leur faciliter toujours plus leur trajet.

ETAT DES FILIALES ET PARTICIPATION

Au 31 Décembre 2022, ADM détient deux filiales :

Société	Forme Juridique	% d'intérêt et de contrôle	Méthode de consolidation
ADM- PARK S.A	SA	99,92%	Intégration globale
ADM- PROJET S.A	SA	99,92%	Intégration globale

La filiale **ADM PROJET** est une société anonyme constituée en septembre 2011, enregistrée au registre de commerce de Rabat et à son siège social au B.P 6526 Hay Riad, Rabat. Elle est contrôlée totalement par ADM, société mère.

L'activité principale de la filiale ADM Projet est d'assurer l'assistance à maître d'ouvrage et maître d'œuvre chargés de grands projets d'infrastructures.

La filiale **ADM PARK** est une société anonyme constituée en avril 2011, enregistrée au registre de commerce de Rabat et a son a son siège social au B.P 6526 Hay Riad, Rabat. Elle est contrôlée totalement par ADM, société mère.

L'activité principale de la filiale **ADM PARK** est l'aménagement, le développement et l'exploitation des parkings autoroutiers, routiers et urbains.

Actuellement, ADM PARK est en veille par décision du CA d'**ADM PARK** tenu en date du 25/12/2012. L'information portant sur cette décision a été portée au préalable au CA d'ADM tenu en date du 24 septembre 2012, ce dernier n'a pas émis d'objection sur cette affaire.

1.2 STRATEGIE EN MATIERE DE RSE

La Société Nationale des Autoroutes du Maroc agit de façon éthique et responsable pour être un partenaire permanent du développement économique et social. Elle place la responsabilité sociale au cœur de sa stratégie et prête attention dans la conduite de ses activités à toutes les parties intéressées.

Afin de renforcer davantage son action dans ce cadre et garantir son efficacité, la société prend les engagements suivants :

1. Poursuivre et conforter la valorisation du capital humain :

- Ancrer l'appropriation des valeurs partagées de l'ensemble du personnel d'ADM (éthique, esprit d'équipe, engagement et recherche permanente de la qualité).
- Développer le savoir, les compétences et l'employabilité de ses ressources humaines.
- Renforcer et améliorer en continu les actions sociales destinées au personnel de la société.
- Déployer un système de management de la santé et sécurité au travail.
- Veiller au respect des droits et des libertés dont jouit le personnel d'ADM (création et affiliation aux
- Associations, droit syndical, législation du travail, engagements sociaux...).
- Animer en continu un dialogue social constructif et serein, facteur de développement harmonieux dans l'entreprise.
- Promouvoir l'égalité des chances, l'interdiction de toute forme de discrimination et la transparence dans le traitement des personnes et améliorer les actions en faveur des catégories vulnérables
- Interdire le travail infantile dans la société et chez ses fournisseurs et prestataires de service.
- Prévenir les harcèlements, les traitements discriminatoires, cruels, inhumains ou dégradants à l'égard des collaborateurs directs et indirects et à l'égard ou de la part des usagers.

2. Ancrer les règles d'éthique et de transparence dans la réalisation des activités :

- Veiller au strict respect de la législation dans tous les domaines.
- Maintenir l'efficacité du dispositif de contrôle interne pour prévenir toute pratique illicite (fraude, corruption, atteinte à la saine concurrence...).
- Respecter scrupuleusement tous les engagements pris par la société (statut du personnel, contrats avec les tiers, conventions, offres de services...).
- Mener des actions de sensibilisation pour renforcer l'ancrage des règles d'éthique et de transparence.

3. Agir pour l'amélioration continue de la satisfaction de nos clients :

- Maintenir et améliorer en continu son système d'écoute permanente des clients.
- Veiller en permanence au respect des engagements vis-à-vis de ses clients.

- Donner suite à toute saisie d'ADM par ses clients, en veillant à l'examen précis de leurs demandes.
- Poursuivre le déploiement du programme de développement des services offerts aux clients, en procédant périodiquement à sa revue pour son enrichissement.

4. Conforter nos actions pour la protection de l'environnement :

- Veiller à l'application des recommandations des études d'impact sur l'environnement qu'elle réalise.
- Enrichir en continu les autres actions engagées par elle dans le domaine environnemental.
- Définir et mettre en œuvre des standards environnementaux applicables à ses activités.
- Poursuivre son programme d'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles et de l'énergie.
- Favoriser le recyclage, la récupération et l'utilisation des produits écologiques

5. Développer notre ouverture sur la société civile :

- Renforcer la contribution au développement local du périmètre influencé par les tronçons autoroutiers.
- Développer les actions d'ADM destinées à différents acteurs de la société civile (partenariats avec les établissements de formation, actions de recherches, actions de sensibilisation, sponsoring...).
- Asseoir des partenariats durables et effectifs avec les organes partenaires d'ADM.
- Poursuivre les rencontres techniques organisées par ADM et destinées aux acteurs de la profession.
- Poursuivre la sensibilisation des usagers et riverains aux enjeux environnementaux et sociétaux.

6. Contribuer à la promotion de la responsabilité sociétale auprès des partenaires :

- Poursuivre la mise en relief de l'obligation de respect de la réglementation du travail dans les contrats
- D'achat passés par ADM.
- Communiquer sur l'engagement d'ADM en matière de développement durable et de responsabilité
- Sociétale auprès des fournisseurs.

- Définir et déployer un plan d'action pour contribuer à promouvoir en externe la responsabilité sociétale

RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES :

Au-delà de son métier et de ses activités menées dans le cadre de sa double mission de développement du réseau autoroutier et de services à l'utilisateur, ADM s'est engagée depuis sa création à faire de l'Autoroute un passage heureux et à impacter positivement les territoires qu'elle traverse dans une relation de respect et de bienveillance. Cet engagement se matérialise à travers les différents programmes RSE mis en place par ADM dans l'objectif de préserver l'environnement et les ressources naturelles et soutenir ses communautés proches.

Le programme Communautaire comprend toutes les actions qu'ADM entreprend auprès de ses communautés proches. Le soutien proposé dans le cadre de ce programme touche notamment les jeunes.

Programme J/ Jeunes espoirs

En partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale, ADM a mis en œuvre depuis 2008 le Programme J/Jeunes espoirs à l'adresse des élèves des écoles rurales limitrophes au réseau autoroutier. A ce jour, ce programme a permis la réhabilitation de 325 écoles adjacentes aux autoroutes. En 2018, ADM a revu le Programme J pour y apporter une dimension éducative à travers différents ateliers ludiques et pour impliquer les Ressources Humaines de l'entreprise à travers la formule de parrainage où chaque école est parrainée par une collaboratrice ou un collaborateur volontaire qui s'engagent à pérenniser le programme en restant à l'écoute permanente des besoins de l'école.

Malgré le contexte sanitaire inédit qui a marqué la période 2020-2021, l'attention particulière portée aux écoles du programme J n'a pas été freinée, ADM a adapté ses actions pour qu'elles soient les plus utiles possibles dans ce contexte particulier en priorisant l'amélioration des conditions sanitaires et l'accès aux ressources numériques ;

Réalisations 2022

Après la priorisation des opérations de forage de puits et de création de classes numériques pilotes réalisées en 2020 et 2021, ADM a repris en 2022 les actions de réhabilitation des écoles à grande échelle :

- 10 Ecoles réhabilitées

Après des visites de diagnostic effectuées par les marraines et les parrains et les chargés du projet des directions régionales d'ADM, les travaux de réhabilitation ont été réalisés pendant les périodes de vacances. Ces travaux concernent notamment la peinture, l'étanchéité, les installations électriques, la menuiserie, les sanitaires, le réseau d'assainissement, le réaménagement des cours de récréation, des espaces verts et de terrains de jeux... Près de 3 600 élèves ont bénéficié de cette action.

- Une école entièrement reconstruite

A l'instar de tout projet mené par ADM, la dimension RSE a été intégrée avec la construction de l'échangeur Machraa Ben Abbou notamment à travers la reconstruction de l'école primaire Larbi Batma, qui se trouve à proximité dudit échangeur. L'établissement qui compte près de 360 élèves a été entièrement refait et aménagé en plus de la création et l'équipement d'une classe numérique.

Bilan RSE

Projet AL ARD

Projet AL ARD continue de réconcilier ADM avec son environnement et avec ses riverains.

Les opérations sont en plein régime :

- Multiplication des semences chez les agriculteurs riverains pour utilisation dans le traitement des talus autoroutiers, et organisation des collectes de semences dans le milieu naturel
- Exploitation d'une pépinière aménagée spécialement en collaboration avec l'INRA et lever de la capacité de production à 250 000 plants durant l'année 2022, ces plants sont destinés à fixer les sols sur les talus autoroutiers
- Traitement de 20 ha de talus autoroutiers avec les techniques de génie biologique sur les axes autoroutiers : Nord, Est et Sud, ces traitements permettent d'améliorer la résilience climatique de l'infrastructure.

R&D

ADM consolide sa collaboration avec le monde universitaire et les centres de recherche pour faire évoluer les techniques et innover :

- Signature d'une convention de Recherche Scientifique avec la Fondation MASciR, relative à l'élaboration des matrices Origine Destination (OD) correspondant au trafic et détection des comportements anormaux
- Aboutissement d'une publication scientifique dans le cadre d'un projet de recherche avec l'EHTP relatif à la durabilité de la chaussée
- Organisation d'ateliers scientifiques avec les partenaires de l'enseignement supérieur et des centres de recherche
- Participation par des communications lors des rencontres nationales et internationales pour faire connaître les techniques déployées par ADM et positionner l'expertise interne.
- biologique appliqué à l'amélioration de la résilience de l'infrastructure)

1.3 PERIMETRE DU REPORTING ESG

Ce rapport ne concerne que le périmètre d'ADM vu son caractère significatif dans le groupe.

II. ELEMENTS SPECIFIQUES

2.1 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

La Société Nationale des Autoroutes du Maroc agit de façon éthique et responsable pour être un partenaire permanent du développement économique et social. Elle place la responsabilité sociale au cœur de sa stratégie et prête attention dans la conduite de ses activités à toutes les parties prenantes. ADM a intégré progressivement, depuis sa création en 1989, des objectifs de développement social et environnemental parmi ses objectifs stratégiques et a décliné par la suite une vision globale et intégratrice des concepts du développement durable.

Cette orientation a été consolidée en 2016, à l'occasion de l'accueil du Maroc de la COP22, par la mise en place d'une feuille de route pour une mobilité durable sur les autoroutes au Maroc afin de réduire ses émissions de gaz à effets de serre de 13% au moins d'ici 2030.

Dans ce sens ADM a élaboré un portefeuille de projets pour concrétiser de nombreuses initiatives lancées notamment :

L'Optimisation des ressources en eau :

ADM mise sur la structuration de projets permettant de mettre en valeur l'importance de l'eau, et permettant de cristalliser la mobilisation de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc pour la protection de cette ressource. Force est de noter que l'eau, avec l'irrégularité spatio-temporelle de la pluviométrie, conséquence importante des changements climatiques, soumet le réseau routier à divers aléas tels que les inondations ou les sécheresses. Ces événements exceptionnels dont les fréquences ont augmenté doivent être pris en considération dès la conception du réseau.

L'action « Un Arbre pour le Climat » pour réduire l'empreinte carbone d'ADM:

En tant qu'acteur résolument engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique, ADM ne ménage aucun effort pour apporter sa contribution. Dans cette optique, l'entreprise a mis en place un projet qui consiste à compenser son empreinte carbone en plantant des arbres tout au long du réseau autoroutier. De par son engagement en tant qu'acteur socialement responsable, ADM a souhaité associer les écoles à ce programme en vue de sensibiliser les écoliers aux effets et dangers du changement climatique et à l'importance de la mise en place d'actions inclusives en vue de lutter contre son impact.

Le Partenariat avec l'UNICEF pour sensibiliser les enfants et le jeune public

ADM a scellé en marge de la conférence internationale qu'elle a organisée à Rabat le 20 septembre 2016, un partenariat avec l'Unicef. Le but est d'associer les usagers des autoroutes aux efforts de promotion des droits de l'enfant et de son environnement. Ce partenariat stratégique a pour objectif d'initier une action de communication afin de sensibiliser les différents usagers des autoroutes, et à travers eux leurs familles et entourages, à l'importance de réduire l'impact du changement climatique sur les enfants.

La Gestion des déchets sur le réseau autoroutier

Environ 3 000 tonnes de déchets sont jetées chaque année le long du réseau autoroutier. Dans ce cadre, et afin de réduire l'impact de ce phénomène sur l'environnement, ADM a mis en place un projet de collecte et de revalorisation de ces déchets.

L'intégration des énergies renouvelables

ADM met la prise en considération des problématiques énergétiques dès la conception des projets au cœur de sa stratégie. Ainsi, l'entreprise a développé des projets de production de l'énergie à partir de sources renouvelables.

En parallèle ADM a procédé à l'installation de bornes de recharges électriques pour promouvoir la mobilité électrique.

La Gestion des risques liés aux effets des changements climatiques

Sur ce plan, ADM a, entre autres, lancé un projet de stabilisation des talus par des méthodes végétales. De même, elle a lancé une étude visant à qualifier les risques d'instabilité sur les différents tronçons d'autoroute soumis aux effets des charriages de pluie.

Programme vert : sauvegarde de l'environnement et réduction de notre empreinte carbone

- Projet « Al Ard » qui consiste à protéger les talus autoroutiers contre l'érosion hydrique et de stabiliser les sols par des techniques innovantes basées sur le génie biologique.
- Technique de compactage à sec, cette technique a permis d'économiser environ 4 milliards de litres d'eau dans la construction des infrastructures.
- Compensation de l'empreinte Carbone par la plantation d'arbres soit 3 millions plantés et 800.000 programmes en cours.
- Valorisation des eaux récupérées sur la plateforme d'autoroute et ses ouvrages d'assainissement pour réutilisation en vue d'arrosage.

- Gestion sélective et intégrée des déchets collectés & leur recyclage.

Programme AZUR : Intégration des énergies renouvelables et la mobilité durable

- Mise en place de stations de production de l'électricité à base d'énergie solaire dans les gares de péage
- Bornes de recharge pour les voitures électriques sur les aires de service
- Sensibilisation à l'Eco-conduite, à la mobilité durable et la sécurité routière

Mobilité et Sécurité routière

La fluidité du trafic est un facteur important dans la limitation des gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique. Dans ce contexte, ADM a mis en œuvre des projets afin de fluidifier le trafic. Il s'agit principalement de la mise en place de la technicité dans le but d'éviter ou de limiter la formation de bouchons le long des autoroutes et s'assurer de la fluidité du trafic. L'entreprise a aussi procédé à la mise en place d'une chaîne radio pour communiquer sur l'état du trafic du réseau en temps réel ainsi que les moyens de transmission de messages interactifs aux usagers du réseau autoroutier. On note aussi la mise en place d'actions de sensibilisation à la sécurité routière en vue de mettre à disposition des usagers un réseau plus sûr. Il faut dire que l'opérateur autoroutier, dans sa stratégie de développement durable, mise également sur les projets de hubs au niveau des échangeurs d'autoroutes, représentant le moyen idéal pour combiner entre le transport routier et le transport urbain. Ainsi, leur installation permettra la mise en place de la stratégie d'intermodalité afin de limiter les nuisances du transport routier qui empreinte le réseau autoroutier de rentrer encombrer les cités grâce à ces plateformes. Dans ce domaine et compte tenu du réseau autoroutier qui capte 20% du trafic national, ADM développe parallèlement à ces hubs, des voies automatiques, une digitalisation du trafic, des règles d'éco-conduite et des centres d'observation des émissions de gaz à effet de serre aux standards internationaux pour fluidifier le trafic. Toutes ces actions s'inscrivent dans la stratégie d'ADM d'aligner son réseau autoroutier aux standards internationaux, et de mettre en place toutes les dispositions permettant d'améliorer les prestations qui sont proposées aux passagers.

Le know-how et le renforcement de capacité

Afin d'aller plus jusqu'au bout de sa vision dans le domaine du développement durable, et surtout de poursuivre sa politique d'innovation à travers la mise en place de solutions inédites pour faire face aux effets du changement climatique, ADM mise beaucoup sur la formation. Dans ce cadre, l'opérateur a mis en place une plateforme de Know-how. Elle fait de la R&D son cheval de bataille.

Ainsi, la formation aux aspects environnementaux liés au développement durable et aux énergies renouvelables a été érigée en priorité pour atteindre les objectifs escomptés. Dans ce sens, la mise en place d' « ADM Académie » a permis de renforcer les investissements de l'entreprise en matière de R&D dans les domaines de la sécurité routière, de la géotechnique, de l'éco-construction et de la mobilité. Cette nouvelle institution capitalise sur l'expérience et les savoirs internes d'Autoroutes du Maroc en vue de les exporter dans les autres pays du continent. De même, l'entreprise a lancé un workstream de réflexion afin de mettre en place une chaire dédiée aux changements climatiques. L'objectif étant non seulement d'en faire bénéficier ses propres ressources humaines mais aussi d'ouvrir ce cursus aux personnes externes à la société et intéressées. En collaboration avec l'INRA et la GIZ, l'opérateur entend mettre en place un cycle transversal sur les principes généraux liés au développement durable et un cycle spécifique aux métiers des autoroutes.

Amélioration des échanges avec les territoires limitrophes

Consciente de son rôle en tant qu'acteur dans l'aménagement des territoires, ADM s'est attelée également à aménager de nouveaux échangeurs (au niveau d'Oued Cherrat, Ben Yekhlif, Ain Taoujdate, Lixus, Ain Sbaa, Ain Dalia, Mellalyenne et Oum Azza) qui permettront le développement local des zones desservies et faciliteront les conditions d'accès des usagers au réseau autoroutier.

Dans le souci de faciliter les échanges des communes et douars traversés par les autoroutes avec l'environnement externe et d'améliorer davantage les conditions de circulation et de sécurité des riverains et des usagers, l'étude menée par ADM sur l'évaluation du phénomène de traversées piétonnes au niveau des autoroutes en service a recommandé l'ajout de (08) passerelles sur le réseau autoroutier courant 2020 sur les autoroutes en service.

Réhabilitation des écoles limitrophes aux autoroutes

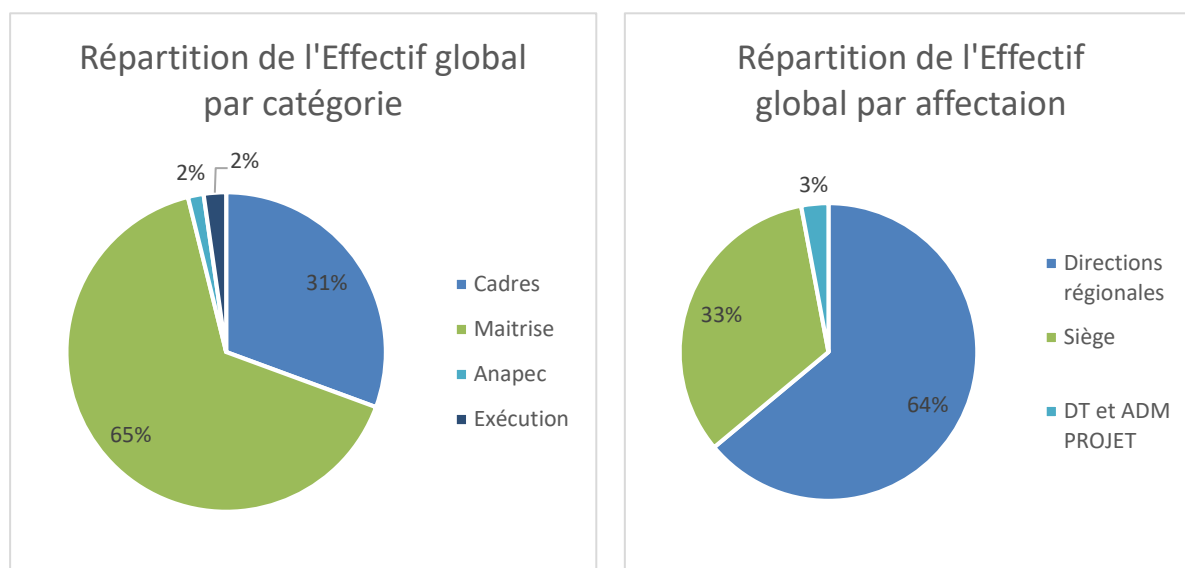
ADM a mis en place plusieurs programmes matérialisant son engagement envers ses communautés proches et vis-à-vis de l'environnement, dont le programme J, destiné aux jeunes des écoles limitrophes au réseau autoroutier (Axe Jeunes espoirs) et aux jeunes étudiants ingénieurs et chercheurs en R&D (Axe Jeunes leaders). En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ADM a réhabilité, depuis 2008, plus de 325 écoles limitrophes à l'autoroute. De plus, à travers des activités et des ateliers ludiques, ADM tente de sensibiliser les enfants, d'une part, à la thématique de sécurité routière -notamment aux abords de leurs écoles- et au développement durable de l'autre. Autre nouveauté du programme Jeunes espoirs est l'implication et la mobilisation des ressources humaines de l'entreprise. En effet, chaque école partenaire sera parrainée par un collaborateur qui s'engagera

à maintenir le lien avec l'école pour faire remonter les besoins du terrain, renforcer les liens avec la communauté de l'école et veiller à la pérennité du programme.

2.2 INFORMATIONS SOCIALES

L'effectif d'ADM a atteint au 31/12/2022 un total de 441 salariés par rapport à 444 salariés au 31/12/2021.

La répartition de l'effectif au 31/12/2022 par catégories et par affectation se présente comme suit :



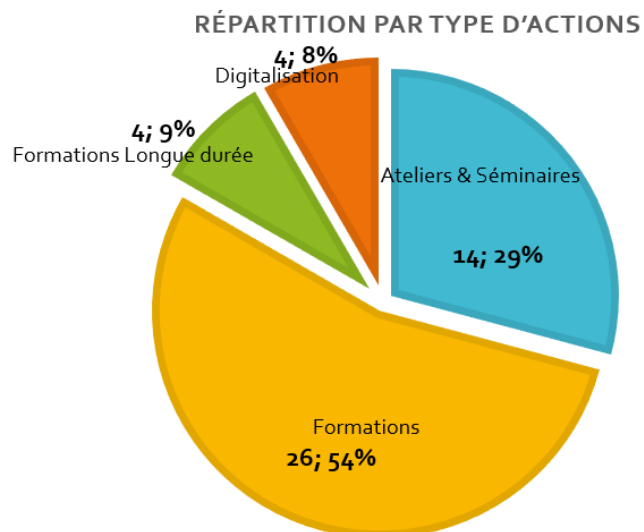
Bilan Formation

L'année 2022 a été marquée par :

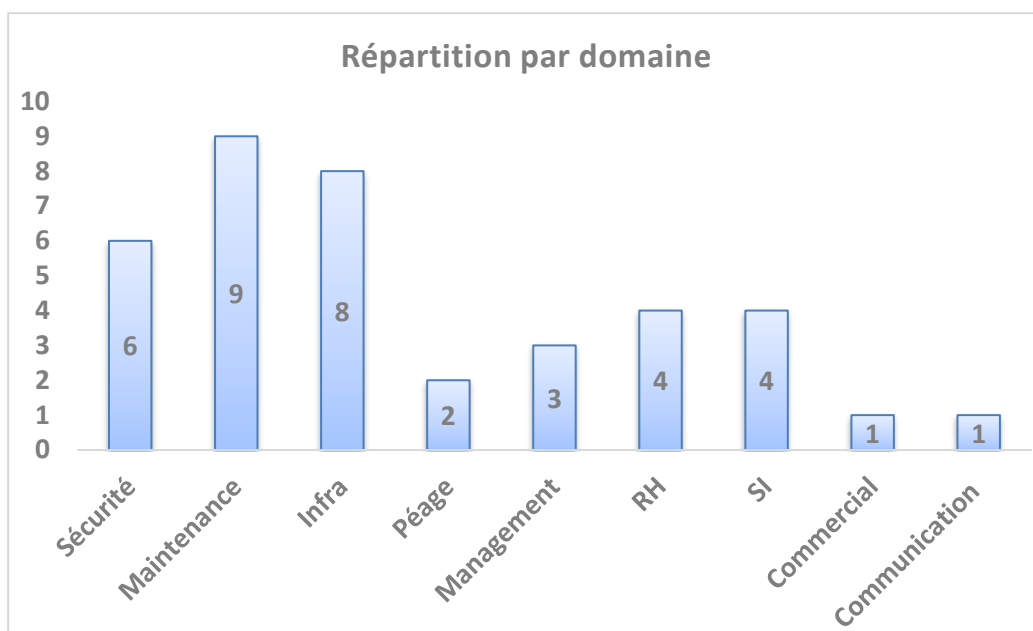
- Organisation de la 4ème édition de la Conférence Internationale de la Mobilité Durable
- Relance du projet DeveloPpp relatif à « la création d'emplois par le verdissement du secteur des transports au Maroc » en partenariat avec la coopération allemande GIZ
- Lancement de la formation professionnelle alternée en partenariat avec l'OFPPT
- Etablissement du référentiel des emplois et des compétences pour les emplois types critiques et réalisation du bilan de compétences correspondant
- Organisation d'un workshop sur les ITS (Intelligent Transport System) au profit d'une délégation nigérienne en partenariat avec MASCIR
- Participation active au 11ème Congrès National de la Route à DAKHLA
- Signature de convention pour la formation iRAP sur les techniques d'évaluation des risques de la sécurité routière
- Signature du Mémoire pour la réalisation de la formation de renforcement des capacités des ressources humaines des pays africains dans le secteur du transport dans le cadre de la coopération tripartite Japon – Maroc – Afrique
- Les heures hommes formation se répartissent comme suit :

Type d'actions	Nombre d'actions	Nombre de bénéficiaires	Nombre HHF
Ateliers & Séminaires	15	154	935
Formations	25	1885	10821
Formation Longue Durée	4	5	-
Accompagnement pour la digitalisation	4	260	780
Total	48	2304	12 536

-



2.3



GOVERNANCE

La Société Nationale des Autoroutes du Maroc «ADM», société anonyme de droit privé, est administrée par un Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration d'ADM compte, au 31 décembre 2022, onze (11) administrateurs dont 5 personnes physiques et 6 personnes morales. La composition du Conseil est comme suit :

PERSONNES PHYSIQUES

Administrateur	Fonction
Monsieur NIZAR BARAKA	Ministre de l'Équipement et de l'Eau, Président du Conseil d'Administration
Monsieur Mustapha FARES	Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, par intérim
Monsieur Abdellatif FAZOUANE	Directeur de la Stratégie et du Financement, par Intérim au Ministère de l'Équipement et de l'Eau
Monsieur Mhamed BENHAMICH	Directeur des Affaires Techniques et des Relations avec la Profession, Ministère de l'Équipement et de l'Eau

Monsieur Abdeslam JORIO

Chef de la Division des Secteurs de l'Infrastructure - Direction du Budget - Ministère de l'Économie et des Finances

PERSONNES MORALES

Administrateur

Représentant au sein du Conseil d'Administration

Trésor

Monsieur **Allal TOTSS**, Adjoint au Directeur Chargé des Audits, des Programmations et des Études à la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation, représentant du Trésor

Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social

Madame **Dounia TAARJI**, Présidente du Directoire

Kuwait Investment Authority

Monsieur **Muhammad SALAH ALKULAIB**, Directeur Général AL AJIAL Holding, Représentant de Kuwait Investment Authority

Agence Nationale des Ports

Madame **Nadia LARAKI**, Directrice Générale

Caisse de Dépôt et de Gestion

Madame **Chadia JAZOULI**, Chargée de Mission auprès du Président de CDG Développement

Banque Centrale Populaire

Monsieur **Abdeslam BENNANI**, Directeur Général Adjoint en charge de la Banque Corporate et Investment Banking Banque Centrale Populaire

Par ailleurs, dans le cadre des règles relatives au contrôle financier de l'État (loi 69-00), un commissaire du gouvernement nommé par l'Etat, assiste avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration et au comité de gouvernance et comité de la stratégie et de l'investissement et avec voix légale au comité d'audit.

Conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts de la société et des recommandations du code marocain de bonnes pratiques de gouvernance des entreprises et établissements publics, le Conseil d'Administration d'ADM a institué les Comités techniques suivants :

Comité de la Stratégie et de l'investissement

Président : Monsieur **Mustapha FARES**, Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, par intérim.

Membres :

- **Allal TOTSS**, Adjoint au Directeur Chargé des Audits, des Programmations et des Études à la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation, représentant du Trésor
- **Abdellatif FAZOUANE**, Directeur de la Stratégie et du Financement, par Intérim au Ministère de l'Équipement et de l'Eau
- **Dounia TAARJI**, Présidente du Directoire au Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social
- **Abdeslam JORIO**, Chef de la Division des Secteurs de l'Infrastructure - Direction du Budget - Ministère de l'Économie et des Finances

Comité d'Audit

Président : Monsieur **Allal TOTSS**, Adjoint au Directeur Chargé des Audits, des Programmations et des Études à la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation, représentant du Trésor

Membres :

- Monsieur **Yassine HILIL**, Commissaire du Gouvernement auprès d'ADM
- Monsieur **Abdeslam JORIO**, Chef de la Division des Secteurs de l'Infrastructure - Direction du Budget - Ministère de l'Économie et des Finances
- Monsieur **Mhamed BENHAMICH**, Directeur des Affaires Techniques et des Relations avec la Profession, Ministère de l'Équipement et de l'Eau
- Madame **Myriam BRAHIMI**, Chef de Service Infrastructures et Financier, Direction Participations, Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social

Comité de Gouvernance

Président : Madame **Nadia LARAKI**, Directeur Général de l'Agence Nationale des Ports, représentante de l'Agence Nationale des Ports

Membres :

- Monsieur **Allal TOTSS**, Adjoint au Directeur Chargé des Audits, des Programmations et des Études à la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation, représentant du Trésor
- Monsieur **Abdellatif FAZOUANE**, Directeur de la Stratégie et du Financement, par Intérim au Ministère de l'Équipement et de l'Eau
- Madame **Chadia JAZOULI**, Chargée de Mission auprès du Président de CDG

Développement, représentante de CDG Développement

Principales Activités 2022

Le Conseil d'Administration d'ADM et ses comités spécialisés ont veillé durant l'année 2022 à une régularité et une efficacité dans leur fonctionnement, traduit par des réunions périodiques pour traiter divers sujets concernant la société :

- Conseil d'Administration : 4 réunions (le 08 février, le 28 avril, le 28 juin et le 16 décembre 2022)
- Comité de la Stratégie et de l'Investissement : 3 réunions (le 02 février, le 22 juin et le 09 décembre 2022)
- Comité d'Audit : 6 réunions (le 14 janvier, le 16 et 24 mars, le 17 juin, le 27 septembre 2022 et le 02 décembre 2022)
- Comité de Gouvernance : 03 réunions (le 25 mars, le 21 juin et le 1^{er} novembre 2022)

9- COMMENTAIRE DES DIRIGEANTS EXERCICE 2022

(Se reporter aux chapitres 1.1 de l'ESG et 2 et 3 du Rapport de Gestion, ci-dessus)